



Planification STRATÉGIQUE 2023–2027

Imaginons
l'avenir ensemble!



Saint-Basile-
le-Grand

Table des MATIÈRES

3 Introduction

7 Démarche réalisée

9 Portrait de la ville

12 Mission

13 Vision

13 Valeurs

14 Forces, faiblesses, menaces et opportunités

15 Défis de l'avenir et axes d'intervention

19 Objectifs et orientations

25 Annexes

Crédit photo : Catherine de Laboursodière

Introduction

La réflexion première ayant conduit à l'élaboration du présent document est née du contexte suivant.

Depuis quelques années, la Ville est confrontée à une pénurie de terrains à usage résidentiel, commercial et industriel, laquelle a pour effet de limiter considérablement son développement sur le territoire.

Cette situation alliée au principe de ville de banlieue (dortoir) freine également l'évolution de son assiette fiscale, par conséquent son développement.



Crédit photo : France Leduc

C'est dans ce contexte de rationalisation, d'une opportunité de développement important à l'est du territoire (Secteur ICI) ainsi que du redéveloppement de certains secteurs, conjugués aux attentes et aux besoins grandissants de la population, que les élus et l'administration ont constaté l'importance de prendre un temps d'arrêt afin de réfléchir à la vision et la mission de la Ville, de même que sur ses orientations stratégiques.

Cette réflexion repose sur la volonté de bien orienter les décisions du conseil municipal de même que le travail de la direction générale vers l'atteinte d'objectifs communs, de façon à optimiser la réponse aux besoins de la population et à fixer des priorités claires.



La pandémie de COVID-19 aura également engendré son lot de difficultés au sein de notre communauté et a influencé la décision de revoir les priorités de la Ville. Fait des plus réconfortants, cette crise majeure aura également permis de démontrer l'agilité de l'organisation de s'adapter aux changements, de même que la richesse du tissu social de la ville, la solidarité des Grandbasilloises et des Grandbasillois et leur fort sentiment d'appartenance.

Cette période d'analyse a également permis aux élus et fonctionnaires de la Ville de réfléchir avec les citoyens au devenir de notre ville et à la qualité de sa vie citoyenne. À cet effet, soulignons la volonté de maintenir, voire d'améliorer, la satisfaction des citoyens exprimée dans le cadre des résultats du sondage relatif au palmarès des 100 villes du Québec où il fait bon vivre, réalisé par la firme Léger en 2020.

La satisfaction des citoyens se reflète dans la position enviable que notre ville s'est méritée en se classant au 8^e rang au Québec avec un indice du bonheur de 75,37, se plaçant ainsi au 1^{er} rang de la Municipalité régionale de comté de la Vallée-du-Richelieu (MRCVR).

Mot du maire



Souhaitant donner à Saint-Basile-le-Grand son plein potentiel de développement, c'est en 2021 que le conseil municipal a entamé l'élaboration de sa planification stratégique.

Après avoir souligné son 150^e anniversaire, la Ville désirait actualiser sa mission, sa vision et ses valeurs afin de mieux définir ce qu'est Saint-Basile-le-Grand aujourd'hui, mais aussi, et surtout, ce qu'elle sera dans les années à venir.

Le but de cet exercice de planification stratégique 2023-2027 était donc de se projeter dans l'avenir et d'identifier nos forces et les opportunités futures, mais également nos faiblesses et nos menaces. Pour mener à bien ce projet, le conseil municipal a mandaté la direction générale afin de procéder à une planification stratégique visant à donner à la Ville des orientations et un plan de développement pour les cinq prochaines années.

Voulant nous assurer que cette démarche soit imprégnée des réels besoins et préoccupations du milieu, nous avons sollicité l'opinion et la collaboration de notre population et de l'ensemble de nos partenaires. En effet, différentes activités de consultation et de concertation ont été déployées, auxquelles les citoyens, les partenaires du milieu, les commerçants ainsi que les membres du conseil municipal et du personnel ont été conviés.

Ce processus de consultation et de réflexion a ainsi permis de cerner les défis auxquels la Ville fera face et d'identifier des actions à mettre en œuvre afin d'assurer une évolution positive du développement de la ville en tenant compte des besoins exprimés par les citoyens.

Le résultat de ce travail collaboratif est exposé dans le présent document et permettra, dans les prochains mois, d'établir un plan d'action exhaustif et opérationnel où les grands axes et orientations seront énoncés. Ce plan guidera le conseil municipal et l'administration dans la mise en œuvre de ses projets pour les années à venir.

En ce sens, des actions novatrices permettant de favoriser la participation citoyenne, de bonifier le cadre de vie et l'offre de loisirs, de renforcer la vitalité économique et sociale et de réduire l'empreinte environnementale de notre communauté seront déployées au cours des cinq prochaines années.

Au nom du conseil municipal, je tiens à exprimer mes sincères remerciements à tous ceux qui ont collaboré à l'une ou l'autre des différentes démarches consultatives ayant mené à l'élaboration de cette planification stratégique. Cet outil précieux nous aidera à bâtir une ville qui nous ressemble et dont les priorités d'action seront inspirées par la communauté.

Yves Lessard

Mot de la directrice générale par intérim



C'est avec une satisfaction du travail accompli par l'ensemble des parties prenantes de Saint-Basile-le-Grand à la démarche de planification stratégique que nous vous présentons cette publication.

Celle-ci se veut le fruit des rigoureux efforts de réflexion, de recherche et de consultation menés par les membres du conseil municipal et l'administration, en concertation avec les citoyennes et citoyens, ainsi que de nombreux acteurs de la communauté.

Le précédent exercice de planification stratégique ayant été réalisé en 2008, le moment était venu de réfléchir au présent et à l'avenir de Saint-Basile-le-Grand. Cette planification constitue ainsi un cadre de référence moderne et ambitieux pour notre organisation. Elle permet de guider les pratiques de gestion, les décisions et les actions des élus municipaux et des membres du personnel municipal.

Malgré les difficultés liées au contexte sanitaire de la pandémie de la COVID-19, vous avez été nombreuses et nombreux à prendre part aux activités de consultation menées en 2021 et à nous transmettre vos préoccupations et vos suggestions pour stimuler la vision d'avenir de notre ville. Encore une fois, nous vous en remercions très sincèrement.

Forts et fiers de cette réflexion collective, nous avons pu redéfinir les orientations de la Ville ainsi que les objectifs destinés au bien-être de la population.

À la lumière de ces consultations, la Ville s'est donné comme mission d'offrir un milieu de vie de qualité et durable à ses citoyens, appuyée par une vision et des valeurs de développement, d'inclusion, de dynamisme et de prospérité. Ces ambitions s'articulent autour de cinq grands axes stratégiques :

- la vie communautaire;
- le développement économique;
- la gouvernance municipale.
- le développement urbain;
- la protection de l'environnement;

En respect des choix et de l'ordre de priorité établis par le conseil municipal, ces actions se concrétiseront à la lumière des objectifs et des orientations à atteindre d'ici 2027. Ceux-ci se feront en regard des besoins de la communauté et du caractère champêtre de Saint-Basile-le-Grand.

Selon leurs champs d'expertise respectifs, les services municipaux mettront en œuvre des initiatives et des mesures concrètes visant à réaliser les aspirations élaborées en adéquation avec cette planification stratégique.

Nous sommes heureux de vous présenter cette publication, alliant les efforts et l'engagement de tous les acteurs de notre communauté à ceux de la Ville. Cette planification stratégique vise donc à favoriser l'essor et l'épanouissement du territoire, et ainsi, faire de Saint-Basile-le-Grand une destination dynamique et rassembleuse, à l'avenir prometteur, pour l'ensemble de ses résidentes et résidents. Soyez assurés que nous vous tiendrons informés des actions qui en découleront.

Marie-Christine Lefebvre



La précédente planification stratégique de la Ville ayant été réalisée en 2008, le conseil municipal et la direction ont rapidement fait consensus sur la pertinence de s'engager dans un nouvel exercice de planification stratégique 2023-2027 visant à définir des orientations claires de même qu'un plan de développement pour les cinq prochaines années.

Il est important de souligner que la décision du conseil municipal s'appuyait également sur sa volonté d'offrir par le fait même un legs à la Ville quelques années après le 150^e anniversaire de sa fondation.

L'idée d'associer la population et les partenaires à la démarche de planification stratégique a rapidement rallié tous les décideurs dans un souci de permettre qu'elle soit imprégnée des besoins et préoccupations du milieu. Cette volonté de continuer à bâtir une ville qui ressemble à sa population et dont les priorités d'action sont rassembleuses se reflète dans le choix du thème retenu pour cette démarche : Imaginons ensemble notre avenir !

Dans ce document, la Ville présente sa mission, sa vision, ses valeurs, ses défis, ses axes d'intervention stratégiques et ses objectifs.

À la suite de l'adoption de cette planification, le plan d'action sera élaboré avec la collaboration des différents acteurs du milieu, afin de concrétiser ces objectifs.





Démarche réalisée

C'est en novembre 2020 que le conseil municipal a donné à la direction générale le mandat d'enclencher le processus d'élaboration d'une nouvelle planification stratégique.

Après réflexion, le conseil municipal en est venu à la décision de confier la préparation et la conduite de la démarche à des ressources internes, jugeant que cette façon de faire permettrait plus facilement de préserver la singularité de la ville, d'imprégner les travaux des couleurs qui lui sont propres et de modeler le processus à son identité.

Le conseil est également d'avis que le fait de confier cet important mandat aux dirigeants internes représente une opportunité de partage entre la direction et le conseil municipal.

Ce dernier a par la suite confié la révision finale à un sous-comité d'élus sortants et de nouveaux élus, permettant ainsi au nouveau conseil et au comité de direction de s'imprégner plus facilement de la volonté et de la vision du conseil précédent.

Étapes de la démarche

JANVIER 2021

Formation d'un comité composé de cinq directeurs de la Ville dont le mandat est de soutenir la direction générale dans l'élaboration des différentes étapes, entre autres, par l'apport de leurs connaissances du milieu grandbasilois. Le comité s'est réuni tout au long des différentes étapes afin de valider les documents préparés, les méthodes de consultation choisies et les acteurs ciblés.

MARS 2021

Mise à jour des statistiques relatives à la population afin d'avoir le portrait le plus juste possible des citoyens grandbasilois.

AVRIL 2021

Un questionnaire destiné aux citoyens adultes (**annexe 1**), pour lequel nous avons eu un bon taux de réponse, a permis de connaître leurs perceptions sur la Ville et la vie citoyenne. Des questionnaires adaptés ont également été envoyés aux adolescents (**annexe 2**) et aux enfants (**annexe 3**).

19 JUIN 2021

Journée de réflexion (**annexe 4**). Cette activité s'est tenue en mode virtuel en raison des mesures sanitaires imposées par la pandémie. Au cours de cette rencontre, des groupes ont été formés afin de réfléchir sur l'avenir de la ville pour les cinq prochaines années. Des ateliers ont été organisés en petits groupes et les participants discutaient ensuite en plénière des constats tirés dans chacune des équipes afin d'arriver à un consensus lors de l'identification des défis et des enjeux.

Voici les éléments de discussion de cette journée :

- Imaginer un avenir à la ville/projection dans le futur;
- Établir les forces, faiblesses, menaces et opportunités;
- Définir une vision;
- Identifier les défis et les axes d'intervention stratégiques;
- Définir les objectifs et les actions à entreprendre pour les réaliser.

30 JUIN 2021

Envoi du compte-rendu de la journée de réflexion (**annexe 5**) aux participants afin de confirmer les constats qui ont été dressés.

8 JUILLET 2021

Envoi du compte-rendu de la journée de réflexion aux répondants des questionnaires afin de les informer des constats et connaître leur position face à ceux-ci (**annexe 6**).

À la suite des élections municipales de 2021¹, un comité mixte constitué de deux élus sortants et de deux nouveaux élus a été formé afin d'assurer une transition harmonieuse et pour s'assurer de l'adhésion du nouveau conseil municipal à cette planification stratégique.

Ce document est le résultat des différentes étapes de consultation réalisées et se veut un guide pour les différentes actions et décisions qui seront prises au cours des cinq prochaines années, dans le but d'offrir une ville à l'image de ses citoyens et d'atteindre la vision établie.



¹L'adoption a été retardée compte tenu des élections, de la transition avec le nouveau conseil municipal, de l'étude du budget et du Programme triennal d'immobilisations, et du fait que le nouveau conseil voulait s'approprier le document.



○

PORTRAIT de la ville

○

Saint-Basile-le-Grand est une ville de près de 18 000 habitants située sur la Rive-Sud de Montréal, dans la deuxième couronne. L'année 2021 a marqué ses 150 ans d'histoire. Elle fait partie de la MRC de la Vallée-du-Richelieu et son territoire de plus de 36 kilomètres carrés est bordé par la rivière Richelieu et par le mont Saint-Bruno.

Elle possède donc une position géographique enviable et un milieu de vie champêtre, près de nombreux espaces naturels. Le patrimoine naturel, l'environnement et le développement durable s'inscrivent au cœur des priorités des Grandbasilloises et des Grandbasillois.

La population de la ville de Saint-Basile-le-Grand a connu une légère augmentation au cours de la dernière décennie avec une estimation de 17 371 habitants en 2020 comparativement à 16 736 en 2011. Il y a eu un total de 493 mises en chantier durant cette même période, alors que pour les années 2001 à 2010, il y en a eu 1875.

La répartition par groupes d'âge montre une légère baisse de la population pour les 0 à 14 ans et les 15 à 65 ans en 2020 comparativement à 2001, soit 3,3 % pour les 0 à 14 ans et 4,5 % pour la seconde tranche. Le scénario pour les plus de 65 ans est tout autre. En 2001, la population à la retraite ou hors du marché du travail représentait 6,3 % des résidents, alors que ce pourcentage grimpe à 14 % en 2020, soit plus du double. La moyenne d'âge de la ville se situe en dessous de celle de la population du Québec en 2020, soit 39,5 ans contre 42,6 ans.

Concernant les données sur les familles, le recensement de 2016 révèle que les ménages avec enfants représentaient 48,6 % de la population grandbasilloise; 10,4 % de ces familles étaient monoparentales. Les ménages sans enfants représentaient quant à eux 46,8 % et que 20,3 % de ces derniers étaient des personnes vivant seules.

La répartition des personnes de sexe féminin versus masculin n'a presque pas changé dans le temps et elle varie peu selon les groupes d'âge, excepté pour les 80 ans et plus où le nombre de personnes de sexe féminin domine celui de sexe masculin. Cette tendance pour cette tranche d'âge est également stable dans le temps.

La Ville compte 100 employés réguliers et 150 employés surnuméraires. Elle est divisée en 6 districts électoraux. Le conseil municipal est composé du maire et de 6 conseillers représentant chacun de ces districts.





Mission

La mission d'une organisation est la raison d'être et l'affirmation de son intention fondamentale. Celle de la Ville de Saint-Basile-le-Grand se définit ainsi :

Améliorer, de façon concrète et durable, sous tous ses aspects, la qualité de vie de ses citoyens.

À la lumière des différents échanges avec les citoyens et des valeurs identifiées au code d'éthique et de déontologie de la Ville, il apparaît clair que le développement durable et l'harmonie avec la nature sont des concepts importants pour assurer la qualité de vie des Grandbasilloises et Grandbasilois.

La Ville souhaite offrir un milieu de vie à la hauteur des attentes de sa population en mettant en œuvre différentes initiatives pour assurer leur bien-être et leur sécurité.



Vision

La vision d'une organisation est une projection d'avenir souhaité, dans un futur prévisible. C'est l'aspiration de l'organisation dans son ensemble. Il faut oser rêver, mais il est impératif de gérer l'écart entre la vision et la réalité. Une vision doit être simple, courte, stimulante. Elle doit être le but ultime des efforts, impliquer un dépassement.

Après l'analyse des éléments soulevés par la population et à la suite de la journée de réflexion, le conseil municipal retient la vision suivante pour 2027 :

Offrir un milieu de vie actif, inclusif, sécuritaire et de proximité, selon notamment, des principes de développement durable, de participation citoyenne, tout en valorisant l'accès aux milieux naturels.

Cette vision guidera l'ensemble des décisions et des actions prises par la Ville au cours des cinq prochaines années. Elle traduit l'engagement que le conseil et l'administration municipale auront envers la population.



Valeurs

Les valeurs d'une organisation sont des principes moraux et sociétaux sur lesquels elle se base pour évoluer et prendre ses décisions stratégiques.

Ces valeurs reflètent la vision des dirigeants de l'organisation. Dans le cadre des activités d'engagement citoyen, les valeurs suivantes ont été identifiées :



Intégrité et transparence



Poursuite de l'intérêt public



Respect



Loyauté



Équité



Qualité des services

Forces, faiblesses, menaces et opportunités

Toujours dans le cadre de sa consultation citoyenne et administrative, les forces, faiblesses, menaces et opportunités suivantes ont été identifiées.



Forces

Ressources possédées ou compétences détenues nous conférant un avantage concurrentiel.

1

La nature, entre autres, la rivière et la montagne.

2

La proximité des grands centres et l'offre de transport en commun.

3

La vie familiale et communautaire.

4

La qualité du milieu de vie, le calme.



Faiblesses

Manques au regard d'un ou plusieurs facteurs clés de succès ou bien face aux concurrents.

1

La ville est enclavée, séparée en deux par la voie ferrée et la route 116.

2

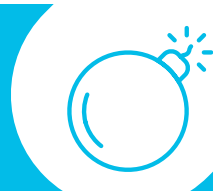
Il y a plusieurs pôles commerciaux et il manque de commerces de proximité.

3

La ville manque d'infrastructures de loisirs d'envergure comme une piscine ou un centre sportif.

4

Les revenus de la Ville proviennent essentiellement de la taxation résidentielle. Il y a un manque de terrain pour le développement.



Menaces

Certains changements en cours ou à venir peuvent avoir un impact négatif sur les activités de la Ville.

1

Les infrastructures à moderniser sont nombreuses, ce qui pèse lourd sur les finances municipales.

2

Il y a davantage d'obstacles au développement de terrains sur le territoire.

3

Les projets résidentiels des autres villes augmentent la congestion sur la route 116.

4

La difficulté de prévoir les projets de développement futurs compte tenu des contraintes imposées par les instances supra-régionales.



Opportunités

L'environnement de la ville peut présenter un potentiel à exploiter.

1

Possibilité de profiter de l'ancien champ de tir, et nouveaux développements sur les terrains du secteur ICI.

2

Profiter du fait que les villes sont devenues des gouvernements de proximité pour impliquer davantage les citoyens dans les actions municipales.

3

Tirer des leçons de la pandémie en adaptant la Ville aux nouvelles réalités du monde de l'emploi sur son territoire et adopter des stratégies tenant compte de cette nouvelle réalité (ex. co-working, télétravail).





DÉFIS DE L'AVENIR et AXES D'INTERVENTION

Crédit photo :
France Leduc



Un défi est une intention, une volonté d'action, individuelle ou collective, de répondre à une situation complexe en proposant une démarche inclusive des parties prenantes. Il doit donc être réalisable et non un rêve inatteignable. Il répond aux critères suivants :

- affecte un grand nombre de personnes ;
- peut être résolu grâce aux compétences et aux ressources de la Ville ;
- s'ajoute aux forces ou opportunités et permet de résoudre les faiblesses ou menaces identifiées.

Bien que les défis soient plus nombreux que ceux énoncés ci-après, voici les **5 défis** identifiés comme étant prioritaires pour la Ville au cours des cinq prochaines années :

DÉFI 1

Facilitation et sécurisation du passage entre les deux secteurs de la ville, séparés par la route 116.

Il est essentiel pour une ville de pouvoir offrir un transport fluide et sécuritaire sur l'ensemble de son territoire.

La géographie de Saint-Basile-le-Grand divise la ville en deux, le secteur sud et le secteur nord. Celle-ci est divisée non seulement par la route 116, mais également par la voie ferrée du Canadien National. Les liens entre les deux secteurs, qu'ils soient piétonniers, cyclistes ou automobiles, doivent être améliorés et sécurisés. Ce défi vise non seulement les modes de transport, mais également les infrastructures.

Cette unification des deux secteurs permettra de rapprocher la population qui les habite et facilitera l'accès aux différents services et atouts offerts dans un secteur et dans l'autre. Il s'agit d'un défi de taille, car il ne vise pas uniquement la volonté politique; il doit également tenir compte de deux autres instances, soit le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec, propriétaire de la route 116, et le Canadien National, propriétaire de la voie ferrée.

DÉFI 2

Amélioration de l'offre locale et régionale en loisirs en favorisant le transport actif et en diminuant l'impact financier pour les citoyens.

La Ville de Saint-Basile-le-Grand se définit comme une municipalité familiale. Les citoyens souhaiteraient une offre équivalente aux municipalités voisines en matière de loisirs, notamment une piscine et un complexe sportif.

Ces infrastructures nécessitent des investissements majeurs, tant pour leur réalisation que pour leur exploitation.

DÉFI 3

Diversification des sources de revenus pour le financement des infrastructures et des services.

Ce défi se présente à l'ensemble des municipalités du Québec qui ont, pour la plupart, des infrastructures désuètes dont l'entretien a été déficitaire et qui nécessitent maintenant des investissements financiers importants pour leur réfection.

Dans une Ville comme Saint-Basile-le-Grand, où aucune industrie et peu de commerces ne contribuent aux revenus de la municipalité (85 % des revenus de taxation proviennent du secteur résidentiel), il est nécessaire d'être imaginatif pour diversifier les sources de revenus, optimiser l'usage de subventions et éviter que le poids du financement des infrastructures et des services repose uniquement sur la taxation résidentielle. Le défi ne se limite donc pas seulement à trouver de nouveaux revenus, mais également d'en assurer la pérennité.



DÉFI 4

Développement du centre-ville dans le respect du caractère champêtre de la ville et de la qualité de vie qu'elle offre.

Un autre défi pour la Ville sera d'établir un plan de développement urbain permettant d'accroître l'assiette fiscale tout en conservant le caractère champêtre. Il faudra maximiser le commerce de proximité et développer une vision d'unification des secteurs nord et sud.

L'objectif ultime est d'attirer les populations voisines dans les commerces locaux afin d'assurer leur pérennité.

DÉFI 5

Préséance du développement durable.

Le développement durable et les changements climatiques sont des défis auxquels l'ensemble des villes du Québec doit faire face. Ils présentent non seulement un aspect environnemental, mais également un volet social et économique.

La Ville de Saint-Basile-le-Grand a la chance d'avoir la rivière Richelieu, le ruisseau Massé et un accès au mont Saint-Bruno sur son territoire. Il sera important, dans l'élaboration du plan d'action, de développer des solutions pour favoriser l'accès aux berges de la rivière et du ruisseau, par des voies cyclables et piétonnes, par exemple en développant des parcs linéaires le long de celles-ci. Leur mise en valeur augmentera l'attractivité et, ainsi, la volonté collective de protection.

Toujours dans une vision environnementale, la Ville devra prendre en compte la mobilité active dans la concrétisation des projets ou prévoir des mesures préférentielles pour les transports actifs permettant aux usagers de circuler sur le territoire en toute sécurité.



Dans un souci de la plus grande transparence possible et de bonne gouvernance, la Ville favorisera encore davantage la participation et la consultation citoyennes. Le défi de taille sera de réussir à mobiliser les citoyens pour qu'ils s'impliquent dans la vie municipale pour les différents projets que la Ville mettra de l'avant.

Sur le plan économique, la Ville devra favoriser le commerce de proximité et supporter les commerçants locaux.

Concernant les changements climatiques, les municipalités sont les acteurs de choix pour mettre en place des actions concrètes, car elles exercent une influence plus directe sur ces changements.

Chaque action, aussi petite soit-elle, fait une différence.

Bien que distincts, ces défis nous ont permis de mettre en évidence **5 grands axes d'intervention**, pour lesquels des objectifs et une série d'engagements seront pris et desquels découlera le plan d'action à développer :

Axes

1 **VIE COMMUNAUTAIRE**
Offrir une vie communautaire riche, stimulante, diversifiée et inclusive.

2 **DÉVELOPPEMENT URBAIN**
Assurer un développement urbain écoresponsable, cohérent, harmonieux et sécuritaire.

3 **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
Soutenir le développement économique des différents pôles commerciaux et favoriser le commerce de proximité.

4 **PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**
Intégrer la protection de l'environnement, le développement durable et la lutte aux changements climatiques à nos actions.

5 **GOVERNANCE**
Offrir une gouvernance municipale innovante, efficiente, transparente et inclusive.





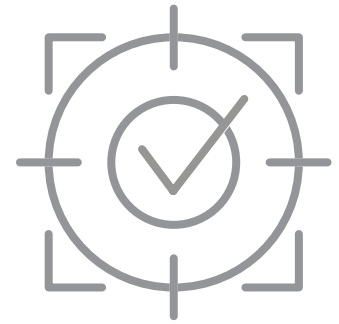
OBJECTIFS et ORIENTATIONS

Crédit photo :
France Leduc



Pour chacun des axes d'intervention, des objectifs et des orientations ont été identifiés.

Un objectif est une affirmation d'un résultat spécifique à atteindre.



Axe

VIE COMMUNAUTAIRE

Offrir une vie communautaire riche, stimulante, diversifiée et inclusive.

Objectifs	Orientations
Développer des infrastructures sportives, de loisirs et culturelles selon les besoins des citoyens.	Consulter l'ensemble de la population, incluant les jeunes, afin de proposer un plan d'infrastructures innovantes de loisirs.
	Identifier les opportunités de partenariats régionaux (autres villes) et les programmes de financement.
	Réaliser un portrait des infrastructures projetées et identifier les lieux potentiels pour l'implantation des nouvelles infrastructures.
	Développer la Maison de la culture et une programmation accessible à tous.
Soutenir le dynamisme des organismes culturels, de loisirs et sportifs, pour toutes les générations.	Consulter les citoyens ainsi que les organismes partenaires afin de prioriser les projets selon leurs besoins.
	Supporter et reconnaître la contribution des bénévoles et les performances de nos athlètes de la relève et de haut niveau.
	Encourager et faciliter la participation citoyenne au sein des organismes partenaires.
Adapter nos milieux de vie aux enjeux créés par le vieillissement de la population et le télétravail.	Assurer une offre de services de proximité, variée et complète.
	Offrir des services et activités culturelles ou de loisirs compatibles avec les horaires de travail atypiques.
Assurer une accessibilité des lieux de rencontre et d'activités.	S'assurer que les sites soient accessibles pour la pratique d'activités culturelles, sportives et de loisirs.
	Bonifier les activités de loisirs extérieures sur le territoire.
	Minimiser les obstacles financiers à la pratique d'activités culturelles, sportives et de loisirs.

Axe

2

DÉVELOPPEMENT URBAIN

Assurer un développement urbain écoresponsable, cohérent, harmonieux et sécuritaire.

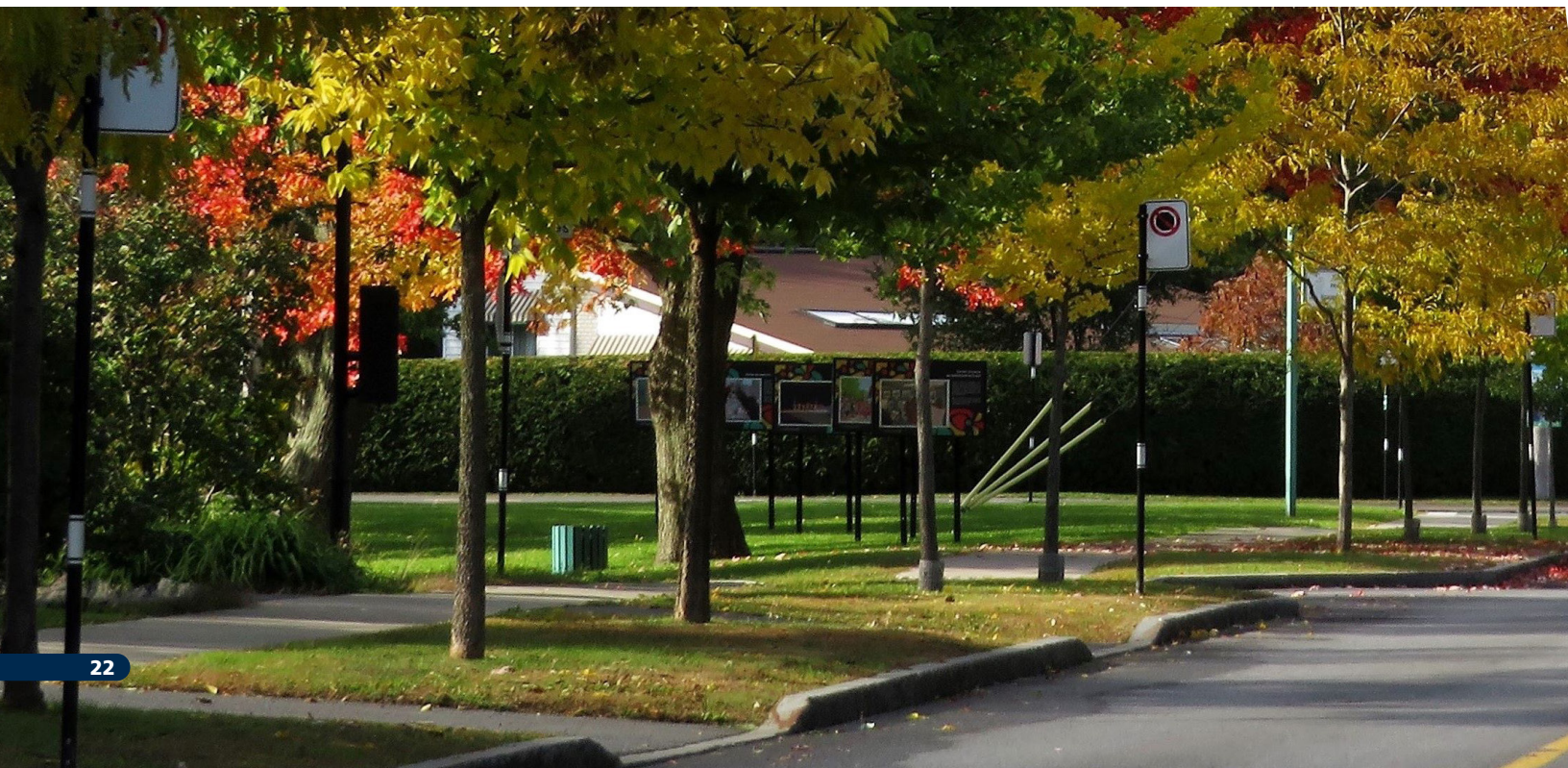
Objectifs	Orientations
Assurer un lien sécuritaire entre le sud et le nord, et assurer la fluidité aux intersections du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (route 116).	Assurer un leadership auprès des organismes supramunicipaux pour améliorer la sécurité et la fluidité du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier.
	Assurer un leadership auprès des compagnies ferroviaires pour améliorer la sécurité aux passages à niveau et réduire les nuisances.
	Évaluer les coûts et la faisabilité d'une passerelle cyclopiédestre.
	Entamer des démarches pour analyser la pertinence de faire de la route 116 un boulevard urbain afin de sécuriser le passage de piétons.
Assurer la mobilité active, inclusive et sécuritaire des citoyens.	Faire une analyse des axes de mobilité active sur le territoire.
	Favoriser la création de pistes multifonctionnelles permettant des déplacements sécuritaires pour tous.
	Assurer l'adhésion des citoyens en les sensibilisant aux bonnes pratiques de partage des pistes cyclables et piétonnières.
	Améliorer la sécurité des corridors scolaires.
	Consolider le réseau de pistes cyclables locales et avec les villes limitrophes.
	Favoriser l'usage du vélo vers les pôles commerciaux et de transport en commun.
Identifier des stratégies de développement résidentiel adaptées à la rareté des terrains.	Encourager une densification douce des zones résidentielles existantes.
	Identifier les opportunités de densification qui encouragent la mobilité active et durable, le commerce de proximité et l'élimination des îlots de chaleur.
	Développer une stratégie harmonieuse pour le redéveloppement de secteurs existants qui met en valeur le patrimoine naturel et bâti.
Préserver notre caractère champêtre.	Supporter des initiatives citoyennes d'autosuffisance alimentaire.
	Favoriser l'achat local maraîcher.
	Promouvoir et supporter l'émergence d'entreprises agrotouristiques.
Favoriser une offre de logements variés, abordables, multigénérationnels et familiaux.	Augmenter l'offre de logements sociaux et abordables.
	Favoriser le développement de logements par la réglementation.
	Identifier l'impact des nouveaux développements sur les infrastructures et services.

Axe 3

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Soutenir le développement économique des différents pôles commerciaux et favoriser le commerce de proximité.

Objectifs	Orientations
Promouvoir le commerce de proximité et faciliter l'accès sécuritaire aux différents pôles commerciaux.	Collaborer avec les commerçants locaux.
	Identifier les besoins commerciaux de proximité lors du redéveloppement et de la requalification.
Assurer la pérennité, l'attrait et le dynamisme du noyau villageois.	Évaluer les besoins futurs du noyau villageois pour planifier son développement à moyen et à long terme.
	Faire du noyau villageois un point de convergence de rencontre et d'activités.
Développer une fiscalité municipale compétitive et moderne, compatible avec les principes de développement durable.	Évaluer les différentes mesures d'écofiscalité municipale adaptées à la réalité de notre Ville.
	Évaluer de nouvelles pratiques fiscales pour le financement durable de nos infrastructures.
	Développer des outils de planification financière assurant une prévisibilité des revenus et des dépenses.
Poursuivre le développement et l'entretien d'infrastructures modernes, pérennes et résilientes.	Analyser la pérennité de tous les nouveaux projets de développement, tant au niveau résidentiel, commercial, qu'industriel.
	Mettre en place des outils modernes de développement des infrastructures.
	Faire un suivi et contrôle préventif de nos infrastructures.



Axe

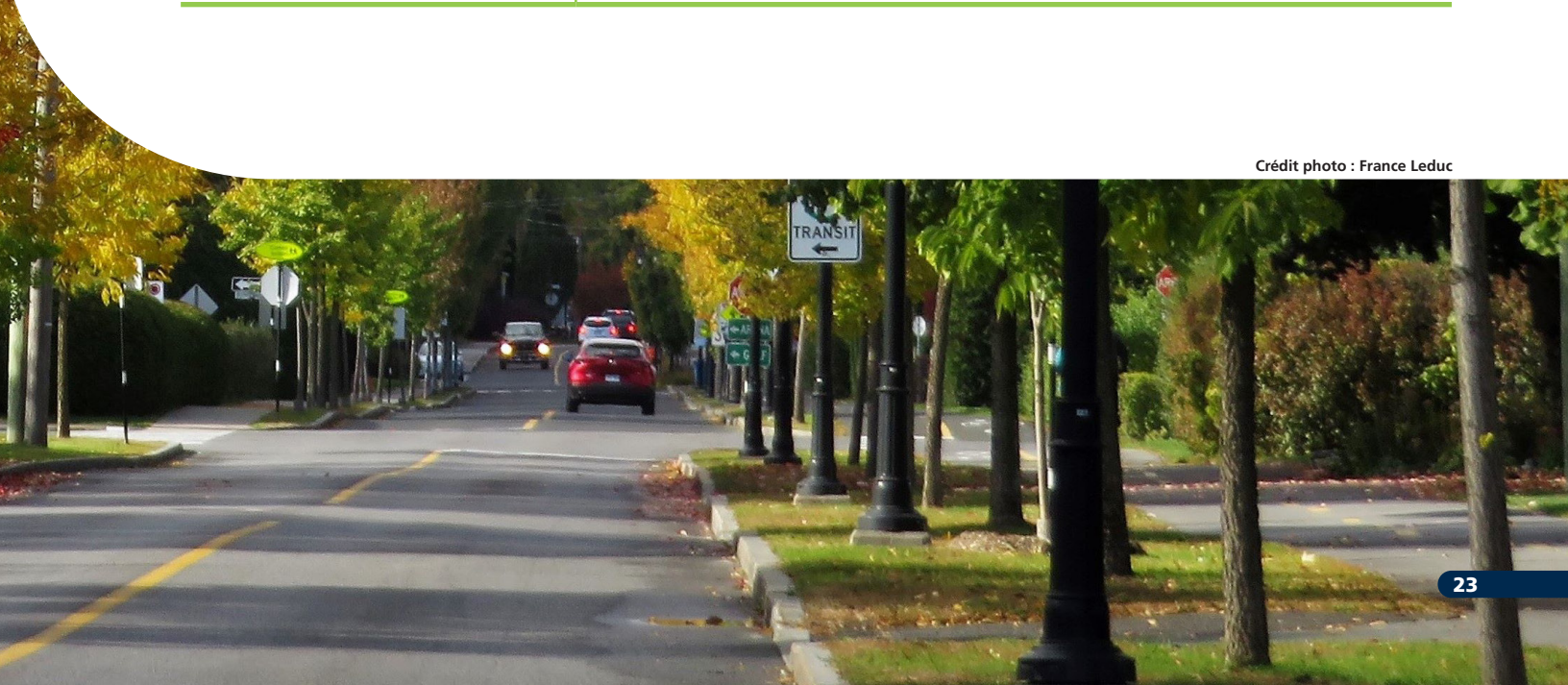
4

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Intégrer la protection de l'environnement, le développement durable et la lutte aux changements climatiques à nos décisions.

Objectifs	Orientations
Favoriser la lutte et l'adaptation aux changements climatiques.	Créer un plan de lutte et d'adaptation aux changements climatiques en collaboration avec le comité consultatif de développement durable.
	Protéger les milieux naturels et valoriser la trame verte et bleue.
Soutenir des pratiques de planification urbaine compatibles avec une croissance à faible impact climatique.	Analyser le potentiel de densification selon la réglementation en vigueur, les meilleures pratiques et la nouvelle Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires.
	Identifier et planifier les opportunités de requalification de secteurs en collaboration avec les citoyens afin que la Ville puisse contrôler son développement.
Favoriser l'accès tout en assurant la protection des milieux naturels.	Évaluer les opportunités d'un parc linéaire le long des cours d'eau du territoire.
	Travailler à la protection des berges de la rivière Richelieu de concert avec les autres villes riveraines (érosion).
	Bonifier l'accès au mont Saint-Bruno en collaboration avec la Sépaq et dans le cadre du transfert de l'ancien champ de tir.
	Bonifier l'accès à la rivière Richelieu et étudier le potentiel de joindre la Route bleue.
Développer l'offre de mobilité durable.	Inciter les citoyens à bouger et à adopter de saines habitudes de vie.
	Identifier et développer une offre de mobilité multimodale afin d'encourager des alternatives à l'utilisation de la voiture.
	Assurer un leadership auprès des organismes de transport afin d'améliorer les liens intermunicipaux de transport en commun.
	Analyser la faisabilité d'un réseau de navettes vertes et accessibles sur le territoire de la ville.

Crédit photo : France Leduc



Axe 5

GOVERNANCE

Offrir une gouvernance municipale innovante, efficiente, transparente et inclusive.

Objectifs	Orientations
Favoriser l'engagement et la participation citoyenne.	Proposer une politique de consultation citoyenne.
	Développer un plan de communication pour chaque projet où la participation citoyenne est souhaitable.
	Développer des incitatifs pour favoriser la participation citoyenne.
	Promouvoir le rôle des élus et encourager une participation inclusive à la démocratie municipale.
Favoriser l'attractivité et la rétention du personnel.	Identifier périodiquement des objectifs professionnels auprès de chaque employé.
	S'assurer de la nécessité de toutes nouvelles ressources humaines en fonction des besoins de la population.
	Proposer la mise en place d'une politique d'égalité, d'équité et d'inclusion.
	Identifier et reconnaître l'innovation de nos employés dans le cadre d'activités formelles et auprès de la communauté.
	Supporter les initiatives de reconnaissance de nos employés.
Poursuivre l'amélioration de nos canaux de communications avec les citoyens à l'aide d'outils accessibles et variés.	Augmenter les moyens de communication, dont au niveau numérique, afin de rejoindre l'ensemble de la population.
	Développer une présence sur différents médias sociaux.





ANNEXES

Crédit photo :
France Leduc



SONDAGE ADULTES

Questions et résultats

1. Selon vous, quelles sont les principales FORCES de la ville ?

- Sa localisation permettant d'être à proximité de tout
- Centrée sur la famille
- La vie communautaire et quantité d'activités communautaires
- La tranquillité
- La nature environnante avec les parcs, l'accès au Mont-Saint-Bruno et la rivière Richelieu

2. Selon vous, quels sont les principaux ATTRAITs de la ville ?

- Le parc national du Mont-Saint-Bruno
- La rivière Richelieu
- Les nombreux parcs
- L'abondance de pistes cyclables

3. Selon vous, quelles sont les principales FAIBLESSES de la ville ?

- La route 116 et la voie ferrée qui coupent la ville en deux et occasionnent des problèmes d'engorgement et de sécurité aux intersections
- Le manque de commerces dans la ville
- L'absence de piscine municipale
- L'entretien des parcs qui laisse à désirer
- Les taxes élevées

4. Quels sont les défis que vous croyez que nous devrions relever au cours des 5 prochaines années ?

- Améliorer la circulation sur la route 116 et aux intersections et faciliter les déplacements d'un côté de la route 116 à l'autre
- Voir à la réfection des rues et infrastructures sans augmenter les taxes foncières
- Poursuivre le développement urbain tout en préservant la qualité de vie des citoyens
- Améliorer l'entretien des parcs, les moderniser, les embellir et en aménager des nouveaux (ex : parc à chiens)
- Donner davantage et de meilleurs services aux citoyens

5. Nommez les principaux facteurs qui pourraient entraver la réalisation de ces défis ?

- Les ressources financières limitées
- La faible disponibilité de terrains permettant le développement domiciliaire et industriel
- Le manque de volonté politique et de vision à long terme de la Ville, ainsi que des différentes instances gouvernementales

6. Donnez 3 à 5 mots que vous utiliseriez pour décrire l'organisation municipale de Saint-Basile-le-Grand à des gens intéressés à s'y établir en tant que résidents.

- Famille
- À l'écoute
- Tranquillité
- Parc/nature
- Proximité



7. Si vous aviez un budget illimité à votre disposition visant à améliorer le service aux citoyens, quels services additionnels ou bonification de services existants proposeriez-vous ?

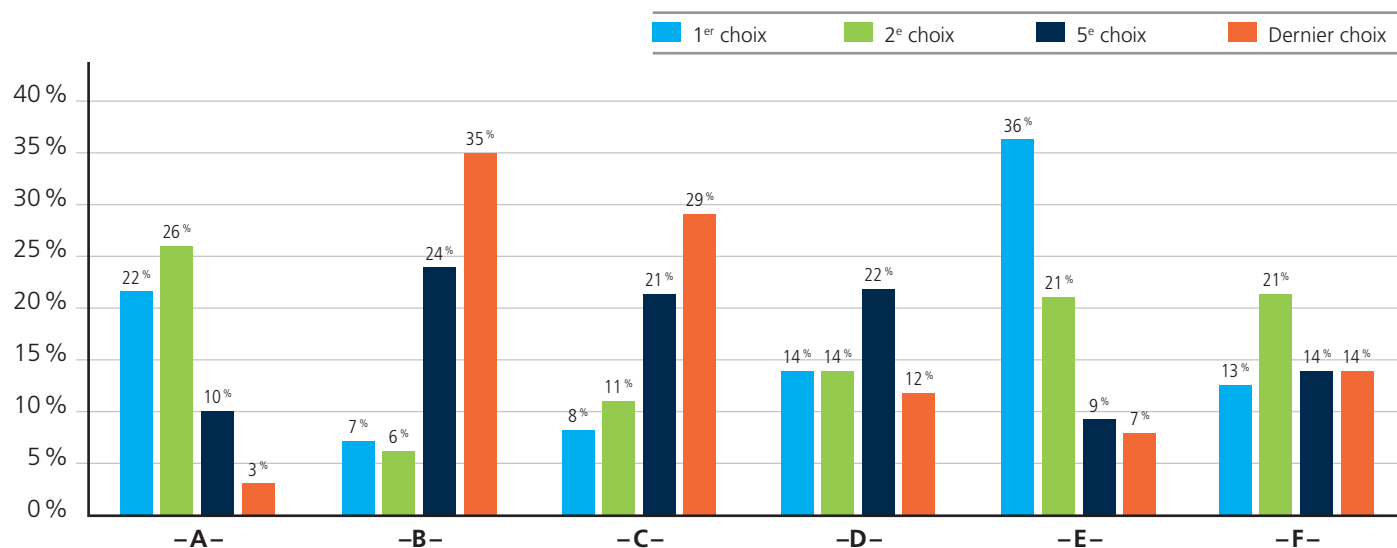
- Construction d'une piscine municipale
- Amélioration des parcs dans leur ensemble et en aménager des nouveaux (ex : parc à chiens)
- Enrichissement des activités sportives, notamment en construisant un complexe multisports
- Aménagement de nouvelles pistes cyclables à l'intérieur de la ville et reliant les villes avoisinantes
- Construction d'une passerelle pour les piétons et les cyclistes au-dessus de la route 116, voire aussi un viaduc pour les véhicules

8. Si vous pouviez changer un aspect de l'organisation pour en améliorer son efficacité, quel serait-il et pourquoi ?

- Dans le cadre de projets d'envergure, donner plus d'informations, être plus transparente et consulter davantage la population
- Revoir le système de communication entre la Ville et les citoyens : le moderniser, le rendre plus convivial et utiliser plus de plateformes pour rejoindre plus facilement les citoyens
- Bonifier les services rendus aux citoyens et en dispenser plus

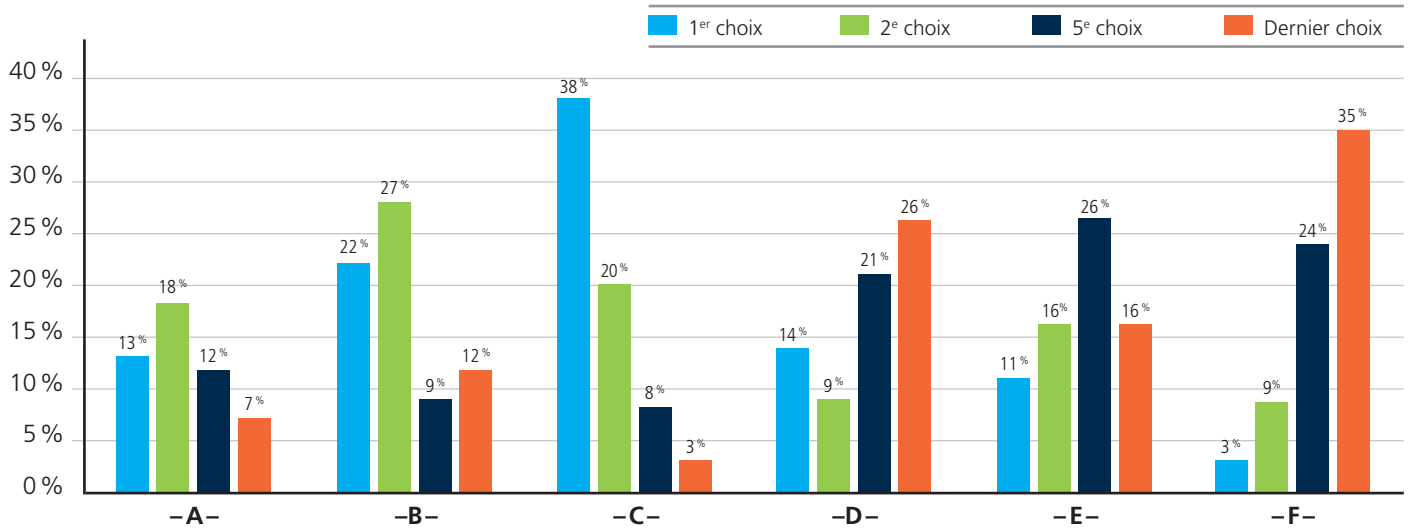
9. Classez les expressions qui suivent selon l'importance que vous croyez que la Ville devrait leur accorder.

- A. La Ville devrait favoriser l'économie locale.
- B. La Ville devrait dispenser les services essentiels uniquement (déneigement, incendie, police, aqueduc, entretien des routes).
- C. La Ville devrait favoriser une croissance démographique, générant ainsi de nouveaux revenus permettant une amélioration des services offerts.
- D. La Ville devrait maintenir un taux de taxation inférieur aux municipalités environnantes.
- E. La Ville devrait se démarquer en offrant des services diversifiés à valeur ajoutée (loisirs, plateaux sportifs, parcs, organismes, distribution d'arbres, service d'auto partage, vélo partage, etc.)
- F. La Ville devrait travailler à la revitalisation de la route 116 et de son noyau villageois.



10. En reprenant les mêmes options qu'au tableau précédent, classez les mots et expressions selon l'importance que la Ville leur accorde présentement, d'après vous.

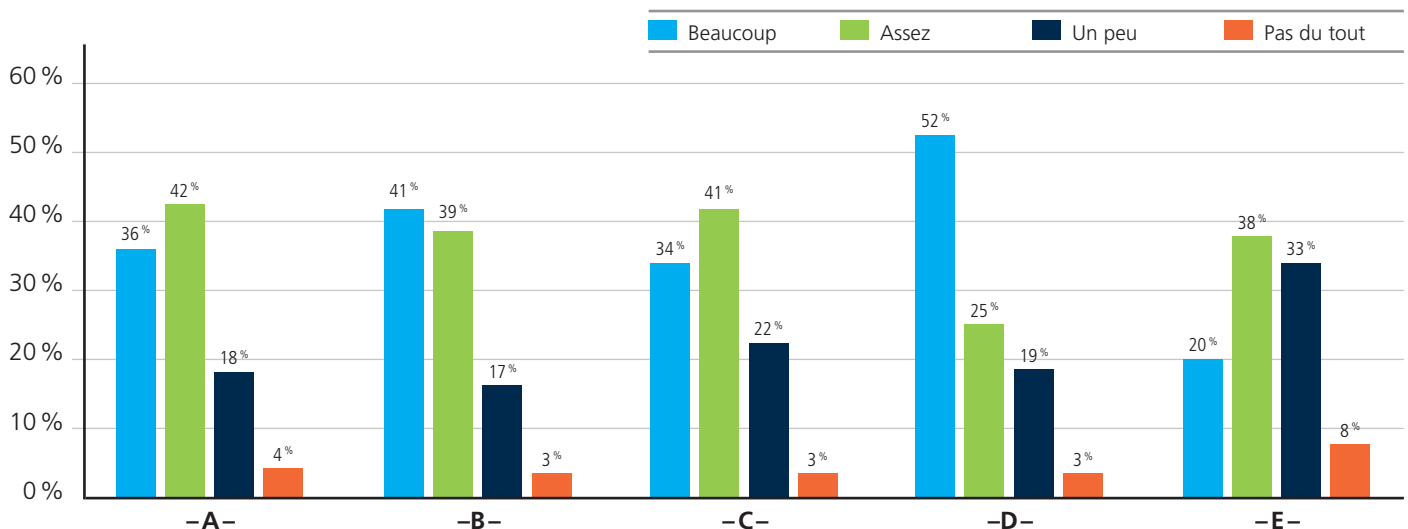
Voir les énoncés A à F au numéro 9, à la page précédente.



11. Voici une liste d'objectifs poursuivis par les villes en général. Pour chacun d'eux, indiquez dans quelle mesure il est important pour Saint-Basile-le-Grand de viser leur atteinte.

- A. Offrir une diversité de services de qualité supérieure
 B. Favoriser la participation citoyenne pour répondre aux besoins de la population
 C. Favoriser le développement économique de la Ville

- D. Favoriser les actions en développement durable, entre autres, par la protection et l'accès aux milieux naturels
 E. Améliorer l'image distinctive de la Ville et de la région





12. Sans tenir compte des différences de taxation, classer par ordre d'importance les villes où vous aimeriez habiter (1 étant votre préférée).

A. Chambly

B. Beloeil

C. McMasterville

D. Saint-Basile-le-Grand

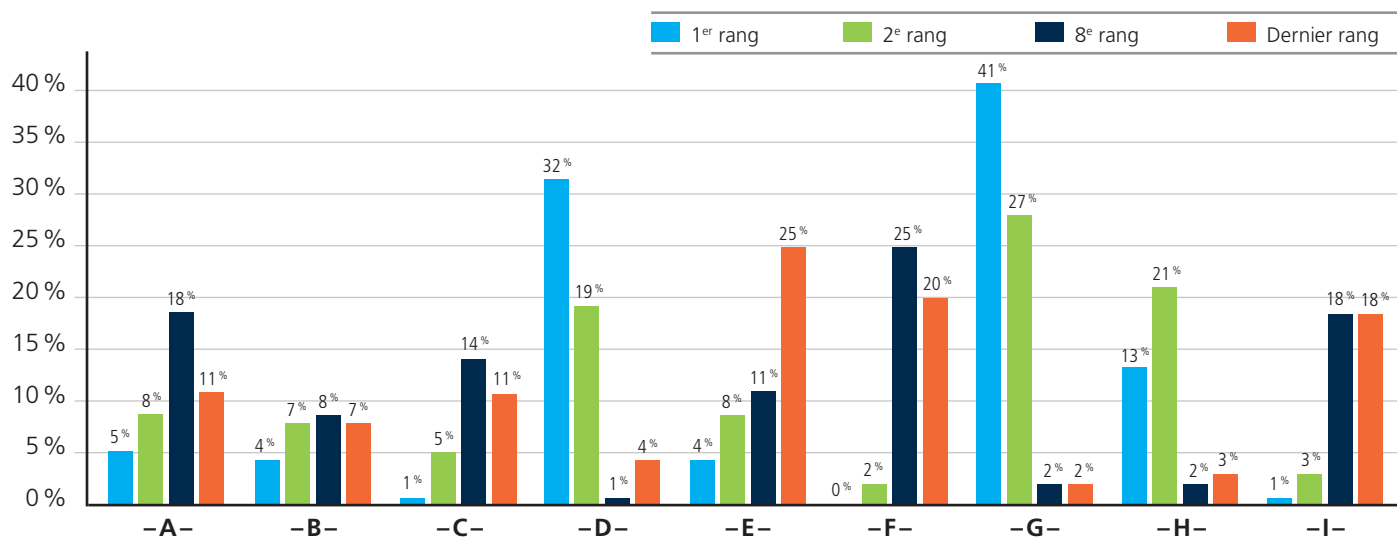
E. Sainte-Julie

F. Carignan

G. Saint-Bruno-de-Montarville

H. Mont-Saint-Hilaire

I. Saint-Mathieu-de-Beloeil



13. Pour les villes classées 1 et 2, exprimez les principaux motifs de votre choix.

Saint-Basile-le-Grand :

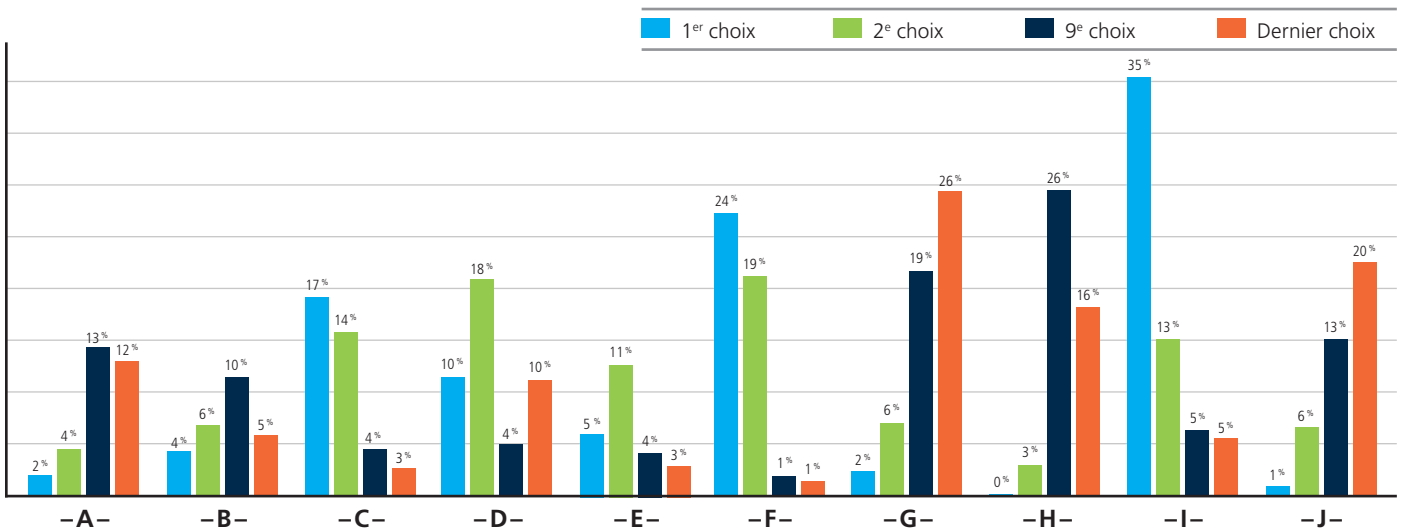
- L'esprit familial
- La proximité de plusieurs attraits : nature, commerces et grands centres, accès (autoroutes)
- La tranquillité (ville calme et paisible)

Saint-Bruno-de-Montarville :

- Nature abondante avec la montagne et les parcs
- La diversité et la qualité des services
- L'abondance de commerces à l'intérieur même de la ville

14. Classez (de 1 à 10) les champs d'action qui suivent, selon l'importance que vous estimez que la Ville devrait leur accorder (1 étant le plus important).

- | | |
|--|--|
| A. Commercial | F. Environnement |
| B. Développement social et communautaire | G. Transport en commun |
| C. Infrastructures de loisirs (parc, aréna, piscine) | H. Activités culturelles et patrimoine |
| D. Mobilité active (pistes cyclables, trottoirs) | I. Réfection des infrastructures routières |
| E. Activités de loisirs | J. Agriculture |

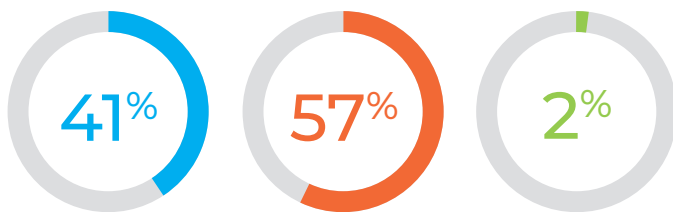


15. Avez-vous des éléments supplémentaires à partager pour l'avenir de votre ville ?

Trop d'éléments différents ont été soulevés pour qu'il soit possible de dresser un constat. Cependant, l'ensemble des réponses sera considéré lors de la rédaction de la planification stratégique.

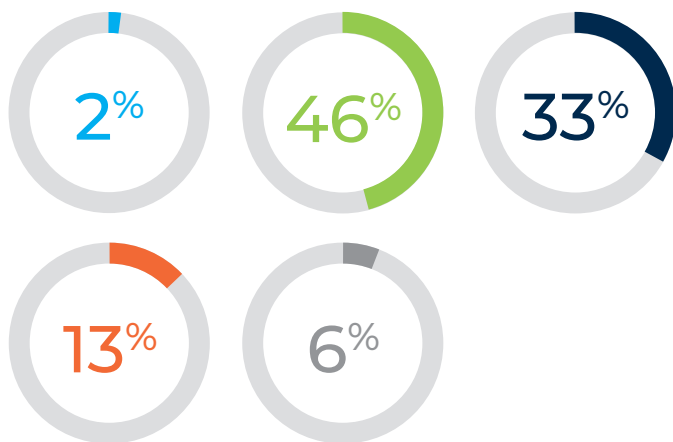
16. Quel est votre sexe ?

- Masculin
- Féminin
- Autre/Préfère ne pas répondre



17. Dans quelle catégorie d'âge êtes-vous ?

- Moins de 25 ans
- 25 à 44 ans
- 45 à 59 ans
- 60 à 69 ans
- 70 ans et plus



NOMBRE TOTAL DE RÉPONDANTS : 425





SONDAGE ADOLESCENTS

Questions et résultats

1. Qu'est-ce que tu trouves **INTÉRESSANT** à Saint-Basile-le-Grand ?

- La diversité des activités offertes, sportives et autres, ainsi que l'abondance de terrains et de parcs pour les pratiquer
- Sa tranquillité et ses qualités de petite ville (exemples : les gens se connaissent, mode de vie de village)
- Accès au Mont-Saint-Bruno et à la rivière Richelieu

2. Quels sont tes **ENDROITS PRÉFÉRÉS** à Saint-Basile-le-Grand et pourquoi ?

- Les parcs en général, mais surtout le parc du Ruisseau pour ses nombreux terrains sportifs et son sentier
- L'aréna
- Les pistes cyclables

3. Qu'est-ce que tu trouves **MOCHE** à Saint-Basile-le-Grand ?

- La route 116, car elle coupe la ville et ce n'est pas sécuritaire de la traverser
- L'absence de piscine municipale
- Pas assez d'activités pour les adolescents et peu de lieux de rencontre intérieure
- Manque de commerces : loin de tout, pas de magasins de vêtements

4. Qu'est-ce que ta Ville pourrait faire pour que tu aimes davantage vivre ici ?

- Davantage de pistes cyclables
- Plus d'infrastructures pour les activités : piscine municipale, patinoire, modules de jeux pour les plus vieux
- Plus de commerces
- Meilleur accès au transport en commun

5. En quelques mots, comment décrirais-tu ta ville à tes amis ou à tes cousins qui ne vivent pas à Saint-Basile-le-Grand ?

- Petite ville calme, chaleureuse et où il fait bon vivre
- Ville qui offre diverses activités et possède plusieurs attraits : montagne, rivière, parc

6. Si tu avais tout l'argent que tu souhaites pour améliorer ta ville, que ferais-tu ?

- Bâtir plus d'infrastructures pour les activités intérieures : piscine, deuxième patinoire, complexe multisports, cinéma, etc.
- Aménager plus de pistes cyclables
- Construire une passerelle au-dessus de la route 116

7. Si tu pouvais changer quelque chose dans ta ville, ce serait quoi ?

- Construire une piscine
- Aménager plus d'espaces verts et de jeux pour les plus grands



SONDAGE ENFANTS

Questions et résultats

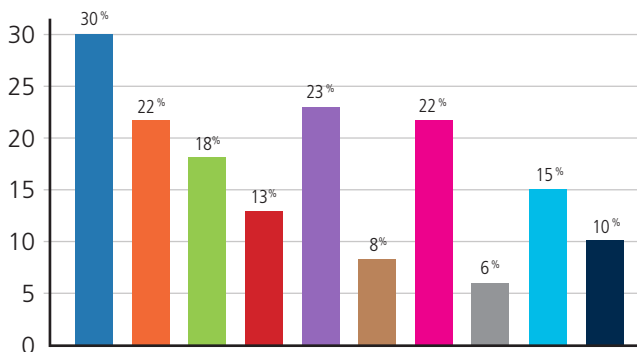
1. Quel est ton âge ?

- 5-6 ans : 22 %
- 7-8 ans : 22 %
- 9-12 ans : 56 %

2. Coche ce que tu aimes le plus faire dans ta ville.

(Plusieurs réponses possibles)

- | | | |
|--------------------------------|------------------------------------|--|
| Manger une crème glacée | Jouer dans la rue | Aller au planchodrome |
| Aller dans les modules de jeux | Faire du vélo | Jouer à des jeux libres dans les parcs |
| Aller dans les jeux d'eau | Faire du sport | Autre chose |
| | Participer aux fêtes ou événements | |



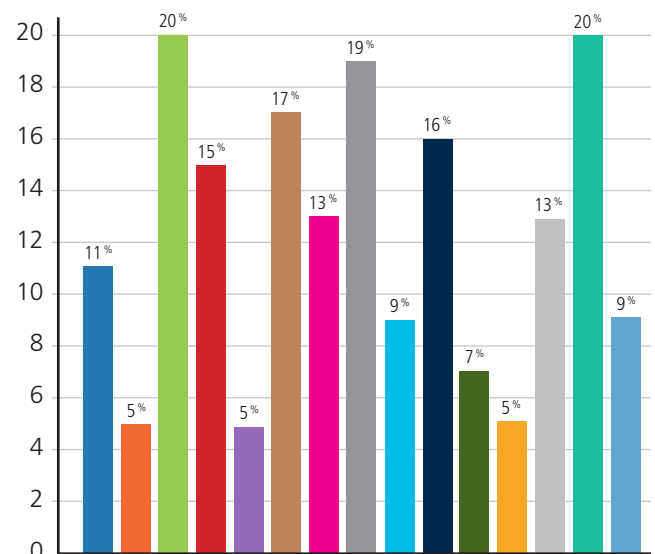
3. Dis-moi ce que tu aimes le moins dans ta ville ?

- Les modules de jeux qui ne sont pas réparés et les parcs qui ne sont pas assez nombreux ou trop loin.

4. Coche les choses que tu aimerais avoir de nouveau dans ta ville.

(Plusieurs réponses possibles)

- | | | |
|---------------|--------|------------|
| Défi | Parc | Lire |
| Marche | Nature | Rencontre |
| Activité | Vélo | Magasinage |
| Espace vert | Sport | Festival |
| Environnement | Manger | Autre |



5. Dessine l'endroit que tu aimes le plus fréquenter dans ta ville et dis-nous pourquoi. Dépose dans la chute à livres de la bibliothèque ou envoie-le par courriel.

Merci à tous les répondants pour leurs dessins!

Annexe 4



PLÉNIÈRE *klaxoon*

Pour les résultats complets, consultez le villesblg.ca/planification.





JOURNÉE DE RÉFLEXION CITOYENNE

19 JUIN 2021 – Constats de la journée

UNE PROJECTION DANS LE FUTUR

Cette première étape visait à vous faire réfléchir sur l'avenir de la municipalité en rêvant un peu.

Individuellement, vous avez répondu à chacune des questions suivantes sur un post-it et nous en avons ensuite discuté ensemble. Vous trouverez, sous chaque question, les réponses qui ont fait consensus.

1. En 2026, vous voyez une publication sur les réseaux sociaux concernant la Ville de Saint-Basile-le-Grand, quel titre souhaiteriez-vous que porte cette publication?

- La Ville a réussi son développement en préservant son caractère champêtre.
- La Ville est fière de vous annoncer l'inauguration de la piscine municipale.
- La Ville près de ses citoyens.

2. Le Gouvernement remet annuellement un prix à une municipalité s'étant distinguée par des actions particulières au profit des citoyens. En 2026, la Ville de Saint-Basile-le-Grand est lauréate du prix. Quels sont les éléments distinctifs qui nous ont permis d'obtenir ce prix?

- La Ville de Saint-Basile-le-Grand aménage l'ancien champ de tir afin d'établir un centre écotouristique et de plein air.
- La Ville de Saint-Basile-le-Grand se distingue en facilitant l'accès à la rivière Richelieu pour l'ensemble de ses citoyens.
- Consultation des citoyens et création d'espaces verts accessibles, valorisation du territoire et de son histoire.
- Une plateforme interactive est mise à la disposition des citoyens pour améliorer la participation citoyenne à la vie municipale.

3. Vous faites partie du comité devant identifier un slogan pour une campagne promotionnelle pour faire rayonner la ville devant débiter en 2026, quel serait le slogan retenu?

- Saint-Basile-le-Grand, une ville attrayante, dynamique et pour toutes les générations.
- Saint-Basile-le-Grand, là où il fait bon de vivre entre rivière et montagnes.
- Saint-Basile-le-Grand, une ville à échelle humaine, une communauté tissée serrée.

4. Au courant de 2026, vous avez implanté un virage majeur dans la prestation des services aux citoyens, quel est ce virage?

- Optimisation du transport en commun, à coût réduit et sur demande, réduisant ainsi le trafic sur la route 116 et contribuant à la mobilité active.
- Bonification de l'offre de plateaux sportifs par la construction d'un complexe sportif, comprenant notamment une piscine, et par l'établissement de partenariats avec les villes voisines.
- Accès gratuit au Mont-Saint-Bruno pour les citoyens.
- Embauche de plus d'employés pour répondre aux besoins grandissants de la population.
- Prioriser la jeunesse et son développement social.

5. À la fin de 2023, nous avons réalisé un sondage sur la satisfaction de la population, quelles en sont les principales conclusions?

- La sécurité des cyclistes et piétons doit être améliorée, principalement aux traverses de la route 116.
- Les citoyens souhaitent de nouvelles infrastructures sportives modernes et sécuritaires.
- La Ville offre une grande variété de loisirs et d'activités culturelles pour toutes les clientèles.
- Les citoyens sont heureux de l'aménagement de nouveaux espaces verts.



Identification des forces, faiblesses, menaces et opportunités de l'organisation

Au cours de cette étape, vous deviez identifier 3 à 5 forces, faiblesses, menaces et opportunités de la ville en apportant les précisions nécessaires à leur compréhension. Voici les forces, faiblesses, menaces et opportunités ayant fait consensus.

Forces :

1. La nature, entre autres la rivière et la montagne.
2. La proximité des grands centres et l'offre de transport en commun.
3. La vie familiale.
4. La qualité du milieu de vie, le calme.

Faiblesses :

1. La ville est enclavée, séparée en deux par la voie ferrée et la route 116.
2. Il n'y a pas de centre-ville unique, il manque de commerces de proximité.
3. La ville manque d'infrastructures de loisirs.
4. Les revenus municipaux sont supportés essentiellement par la taxation résidentielle et la Ville affiche un manque de terrains pour le développement.

Menaces :

1. Les infrastructures à moderniser sont nombreuses, ce qui risque de présenter une augmentation du taux de taxation.
2. Il n'y a pratiquement plus de terrains à développer sur le territoire.
3. Les développements résidentiels des autres villes augmentent la congestion sur la route 116.
4. Manque de planification des développements futurs pour ajuster les infrastructures et les services en conséquence.

Opportunités :

1. Possibilité de nouveaux développements sur l'ancien champ de tir et sur les terrains appartenant autrefois à la CIL.
2. Profiter du fait que les villes sont devenues des gouvernements de proximité pour impliquer davantage les citoyens dans les actions municipales.
3. Tirer des leçons de la pandémie en aménageant des espaces de co-working sur le territoire et adopter des stratégies tenant compte de cette nouvelle réalité.

L'identification des défis (problématiques)

Vous avez identifié les défis (problèmes stratégiques) que la Ville devra relever au cours des prochaines années. Ces défis devaient tenir compte de nos forces, faiblesses, menaces et opportunités établies, et pouvaient être de différents ordres (administratif, développement, politique, service aux citoyens, etc.)

Défis :

1. Faciliter le passage entre les deux secteurs de la ville, séparés par la route 116, et veiller à la conception d'une traverse sécuritaire.
2. Améliorer l'offre locale et régionale en loisirs, en favorisant le transport actif et en diminuant l'impact financier pour les citoyens.
3. Assurer le financement des infrastructures et des services par de nouvelles sources de revenus.
4. Développer le centre-ville dans le respect du caractère champêtre de la ville et de la qualité de vie qu'elle offre.
5. Assurer le développement durable sur le territoire, tant au niveau de l'environnement (berges, transport actif, mobilité durable) qu'au niveau social (consultation et participation citoyenne) et économique (commerces de proximité).



Définir une vision

Lors de cette étape, vous avez fait ressortir, parmi les éléments soulevés aux deux étapes précédentes, les cinq principaux éléments qui s'avèrent importants d'ici cinq ans afin d'établir la vision de la Ville.

Nous avons ensuite résumé ces éléments en une phrase qui constitue notre vision de la Ville pour les prochaines années.

Les éléments :

1. Capacité de payer des citoyens
2. Milieu de vie actif et inclusif
3. Développement durable et responsable
4. Milieu de vie sécuritaire
5. Cœur villageois; proximité

Après discussion, il a été convenu de retirer la notion de cœur villageois qui est incluse dans la question de proximité, de même que la capacité de payer qui sera plutôt tenue en compte lors de l'élaboration des actions.

La vision :

Offrir un milieu de vie actif, inclusif, sécuritaire et de proximité, selon notamment, des principes de développement durable, de participation citoyenne, tout en valorisant l'accès aux milieux naturels.

Définition des enjeux stratégiques

Cette étape visait à identifier les enjeux que la Ville devra prioriser au cours des prochaines années dans chacune de ses actions. Un enjeu stratégique indique en quoi chacun des défis à relever est important. L'objectif était donc de préciser en quoi chacun des défis, identifiés précédemment, est important et à quel titre il l'est. Vous deviez donc identifier cinq enjeux importants sur lesquels vous estimez que nous devrions agir afin de nous diriger vers la vision définie.

Après discussion, il a été convenu de retenir six enjeux.

ENJEUX :

1. Assurer le lien entre le côté sud et le côté nord et assurer la sécurité et la fluidité aux intersections du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (route 116).
2. Cibler et planifier les besoins en matière d'infrastructures sportives et de loisirs, en fonction des capacités de payer.
3. Assurer la mobilité active et inclusive des citoyens.
4. Favoriser une meilleure participation citoyenne afin d'assurer l'acceptabilité sociale.
5. Assurer la pérennité, l'attrait et le dynamisme du noyau villageois.
6. Pallier au manque de disponibilité de terrains à développer.

Définition des points stratégiques (objectifs spécifiques)

Il vous fallait maintenant identifier, pour les six enjeux retenus, des points stratégiques ou encore des objectifs spécifiques à chacun des enjeux.

Chacun des enjeux devait être accompagné de 3 à 4 objectifs spécifiques. Contrairement à la vision que nous avons définie plus tôt dans le processus, un objectif spécifique se doit d'être Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réalisable et situé dans le Temps (SMART).

ENJEU 1 : Assurer le lien entre le côté sud et le côté nord et assurer la sécurité et la fluidité aux intersections du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (route 116).

OBJECTIFS :

1. D'ici 2024, entamer des démarches pour créer des liens cyclo-pédestres sécuritaires pour enjamber le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (route 116).
2. D'ici 2023, entamer des démarches avec les organismes supramunicipaux pour améliorer la sécurité et la fluidité aux intersections du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (route 116).
3. D'ici 2023, planifier la transformation du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (route 116) en boulevard urbain.
4. D'ici 2024, diminuer de 50 % les accidents véhiculaires sur le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (route 116) et augmenter la sécurité des traverses cyclo-pédestres existantes.

**ENJEU 2 : Cibler et planifier les besoins en matière d'infrastructures sportives et de loisirs, en fonction des capacités de payer.**

OBJECTIFS :

1. Identifier les lieux potentiels (terrains) pour l'implantation des nouvelles infrastructures d'ici la fin 2021.
2. Identifier les opportunités de partenariats régionaux (autres villes) et les programmes de financement d'ici un an.
3. D'ici 2022, réaliser un portrait des infrastructures projetées (en y incluant un volet financier) et consulter les citoyens ainsi que les organismes partenaires afin de prioriser les projets selon leurs besoins.

ENJEU 3 : Assurer la mobilité active et inclusive des citoyens.

OBJECTIFS :

1. Consolider le réseau de pistes cyclables locales et avec les villes limitrophes d'ici 2024.
2. Créer un réseau de navettes vertes et accessibles sur le territoire de la ville d'ici 2025.
3. Augmenter de 25 % le nombre de visiteurs dans les parcs d'ici 2026. Proposer des activités de loisirs dans les parcs afin d'inciter les citoyens à bouger et à adopter des saines habitudes de vie.
4. Améliorer, en augmentant la fréquence et les trajets, les liens intermunicipaux en transport en commun d'ici 2024.
5. Doubler le nombre de stationnements sécuritaires à vélo à la gare d'ici 2023.
6. Faire une analyse des axes de mobilité active sur le territoire d'ici le printemps 2022 (Chaîne de déplacements efficaces).
7. Assurer l'adhésion des citoyens en les sensibilisant aux bonnes pratiques de partage des pistes cyclables et piétonnières d'ici la saison estivale 2022.

ENJEU 4 : Favoriser une meilleure participation citoyenne afin d'assurer l'acceptabilité sociale.

OBJECTIFS :

1. Proposer une politique de consultation et d'inclusion citoyenne d'ici la fin de 2022.
2. Développer un plan de communication et s'assurer de sa mise en application pour chacun des projets où la participation citoyenne est souhaitable.
3. Augmenter les moyens de communication, dont ceux numériques, afin de rejoindre l'ensemble de la population.
4. Envisager la possibilité d'offrir des incitatifs afin d'augmenter la participation citoyenne.

ENJEU 5 : Assurer la pérennité, l'attrait et le dynamisme du noyau villageois.

OBJECTIFS :

1. Tenir une rencontre visant la création d'un regroupement des commerçants de la montée Robert pour mars 2022.
2. En collaboration avec les différents partenaires, mettre en place une vision de développement et de mise en valeur du noyau villageois pour décembre 2022.
3. Développer, en collaboration avec le regroupement des commerçants, deux activités annuelles visant à dynamiser le secteur du noyau villageois à compter de l'année 2022.
4. Mettre en place une stratégie d'achat local en collaboration avec les commerçants du secteur du noyau villageois en 2023.

ENJEU 6 : Pallier au manque de disponibilité des terrains à développer.

OBJECTIFS :

1. Développer un projet TOD (*transit oriented development*) dense près de la gare d'ici 2024.
2. Débuter le développement des terrains de l'ancienne usine CIL d'ici 2025.
3. Obtenir l'exclusion de la zone agricole du secteur sud-ouest d'ici 2031.
4. Développer une stratégie pour le redéveloppement des secteurs existants d'ici 2023.



JOURNÉE DE RÉFLEXION CITOYENNE

RÉSULTATS basés sur 99 répondants

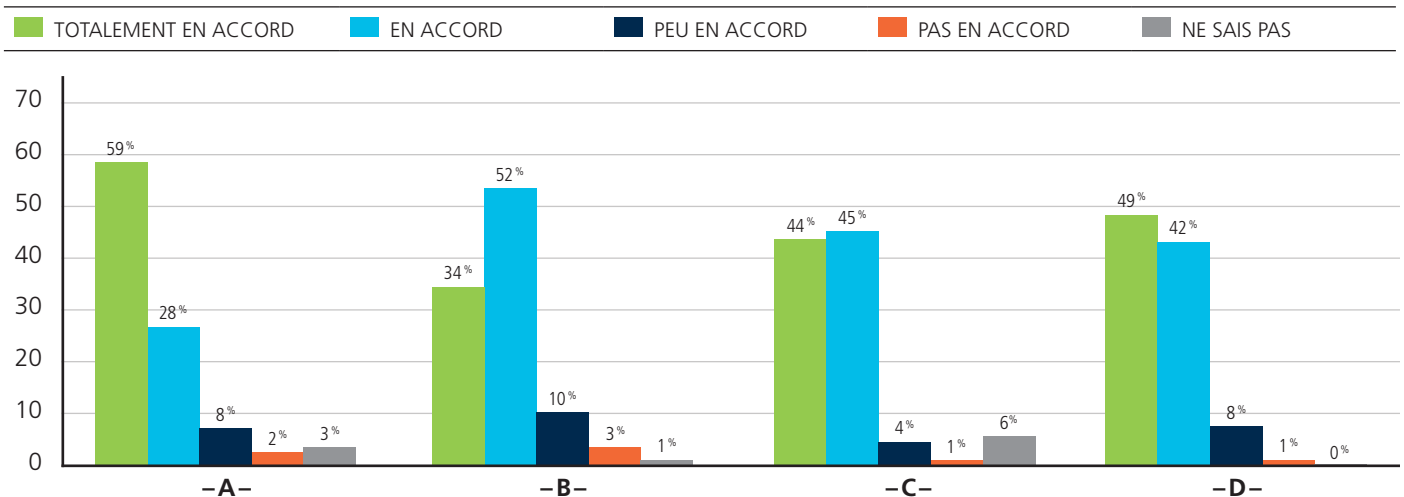
La journée de réflexion du 19 juin dernier a permis d'élaborer une ébauche de notre plan stratégique pour les 5 prochaines années. Avant de compléter ce plan, pour qu'il soit adopté par le conseil municipal, nous souhaiterions connaître votre opinion sur cette ébauche. Ainsi, pour chacun des aspects mentionnés, nous vous demandons de nous indiquer dans quelle mesure vous êtes en accord avec celui-ci.

Forces, faiblesses, menaces et opportunités

Nous aimerions connaître votre appréciation sur les forces, faiblesses, menaces et opportunités identifiées.

1. Dans quelle mesure êtes-vous en accord avec les forces identifiées ?

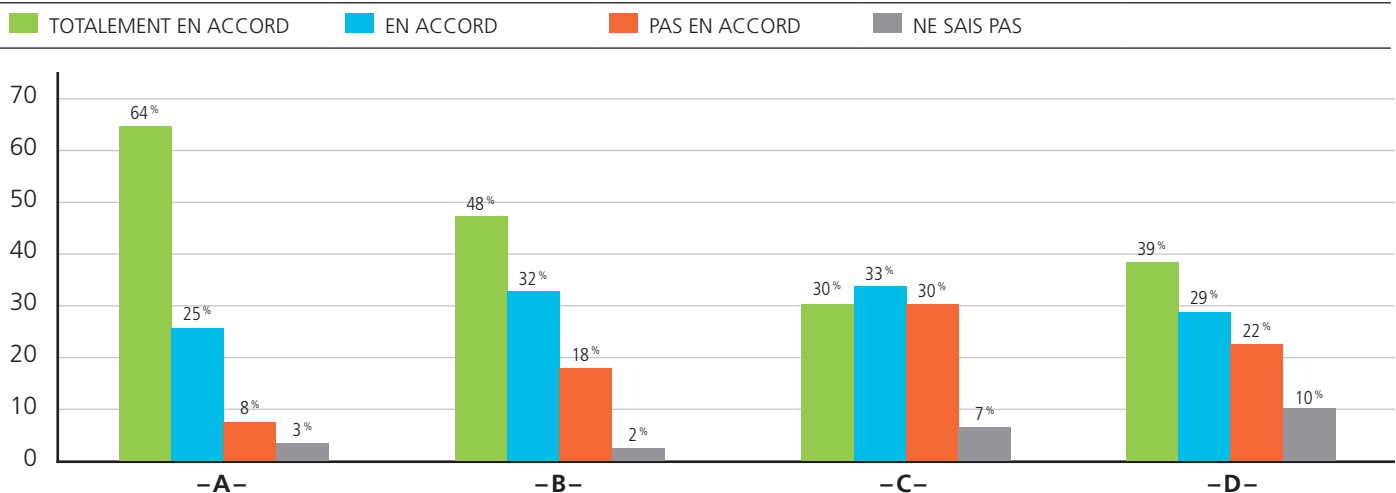
- | | |
|--|--|
| A. La nature, entre autres la rivière et la montagne | C. La vie familiale |
| B. La proximité des grands centres et l'offre de transport en commun | D. La qualité du milieu de vie, le calme |





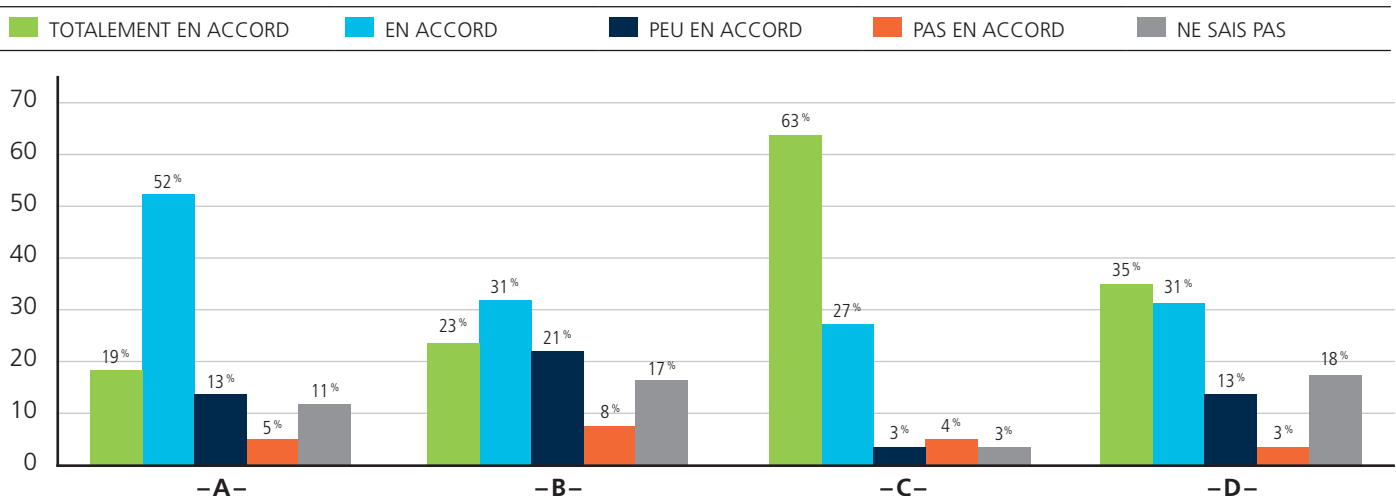
2. Dans quelle mesure êtes-vous en accord avec les faiblesses identifiées ?

- A. La ville est enclavée, séparée en deux par la voie ferrée et la route 116
- B. Il n'y a pas de centre-ville unique, il manque de commerces de proximité
- C. La ville manque d'infrastructures de loisirs
- D. Les revenus municipaux sont supportés essentiellement par la taxation résidentielle et la Ville affiche un manque de terrain pour le développement.



3. Dans quelle mesure êtes-vous en accord avec les menaces identifiées ?

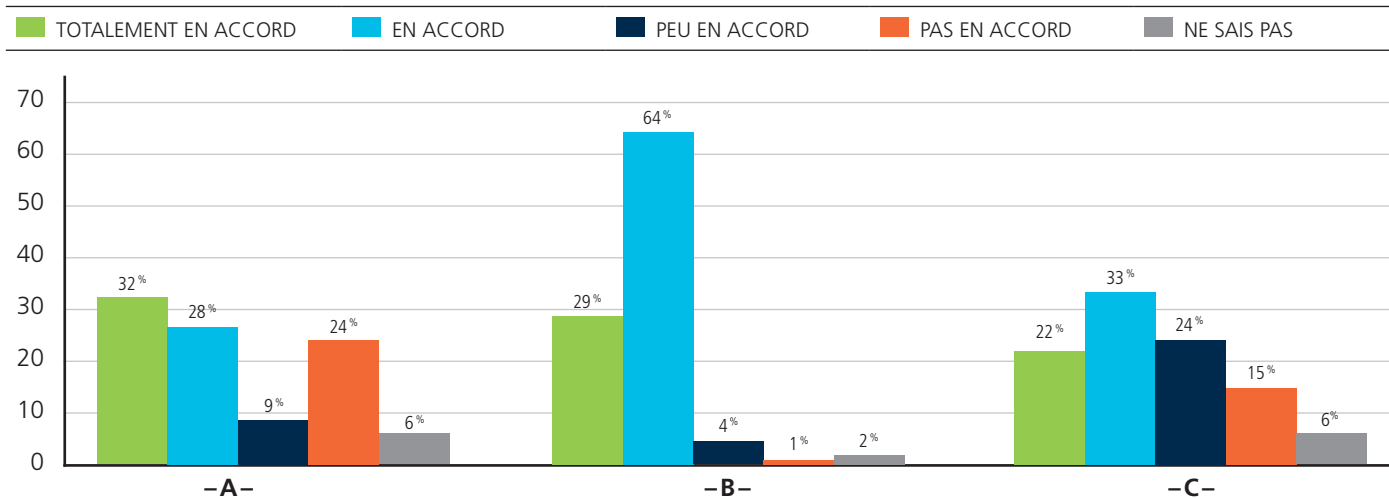
- A. Les infrastructures à moderniser sont nombreuses, ce qui risque de présenter une augmentation du taux de taxation
- B. Il n'y a pratiquement plus de terrains à développer sur le territoire
- C. Les développements résidentiels des autres villes augmentent la congestion sur la route 116
- D. Manque de planification des développements futurs pour ajuster les infrastructures et les services en conséquence





4. Dans quelle mesure êtes-vous en accord avec les opportunités identifiées ?

- A. Possibilité de nouveaux développements sur l'ancien champ de tir et sur les terrains appartenant autrefois à la CIL
- B. Profiter du fait que les villes sont devenues des gouvernements de proximité pour impliquer davantage les citoyens dans les actions municipales
- C. Tirer des leçons de la pandémie en aménageant des espaces de co-working sur le territoire et adopter des stratégies tenant compte de cette nouvelle réalité



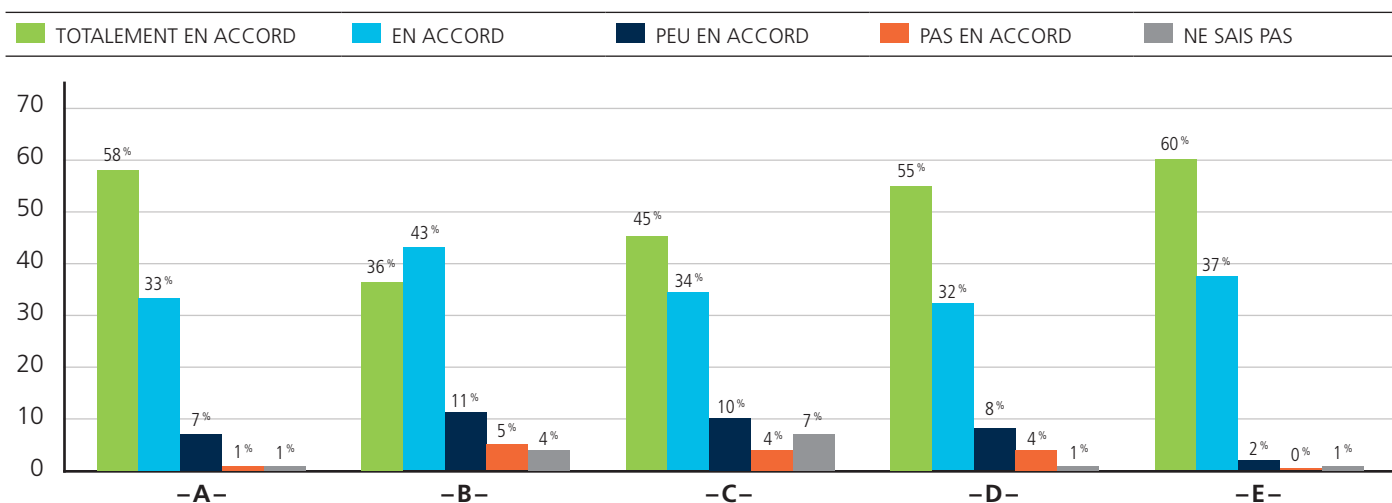


Les défis

Un défi est une activité, entreprise ou situation qui se présente comme une épreuve à réussir. Un défi doit donc être réalisable et non un rêve inatteignable. Il répond aux critères suivants : affecte un grand nombre de personnes, peut-être résolu grâce aux compétences et aux ressources de la Ville, s'ajoute aux forces ou opportunités, et permet de résoudre les faiblesses ou menaces.

5. Dans quelle mesure êtes-vous en accord avec les défis identifiés que la Ville devra relever au cours des prochaines années ?

- A. Faciliter le passage entre les deux secteurs de la ville, séparés par la route 116, et veiller à la conception d'une traverse sécuritaire
- B. Améliorer l'offre locale et régionale en loisirs, en favorisant le transport actif et en diminuant l'impact financier pour les citoyens
- C. Assurer le financement des infrastructures et des services par de nouvelles sources de revenus
- D. Développer le centre-ville dans le respect du caractère champêtre de la ville et de la qualité de vie qu'elle offre
- E. Assurer le développement durable sur le territoire, tant au niveau de l'environnement (berges, transport actif, mobilité durable) qu'au niveau social (consultation et participation citoyenne) et économique (commerces de proximité)



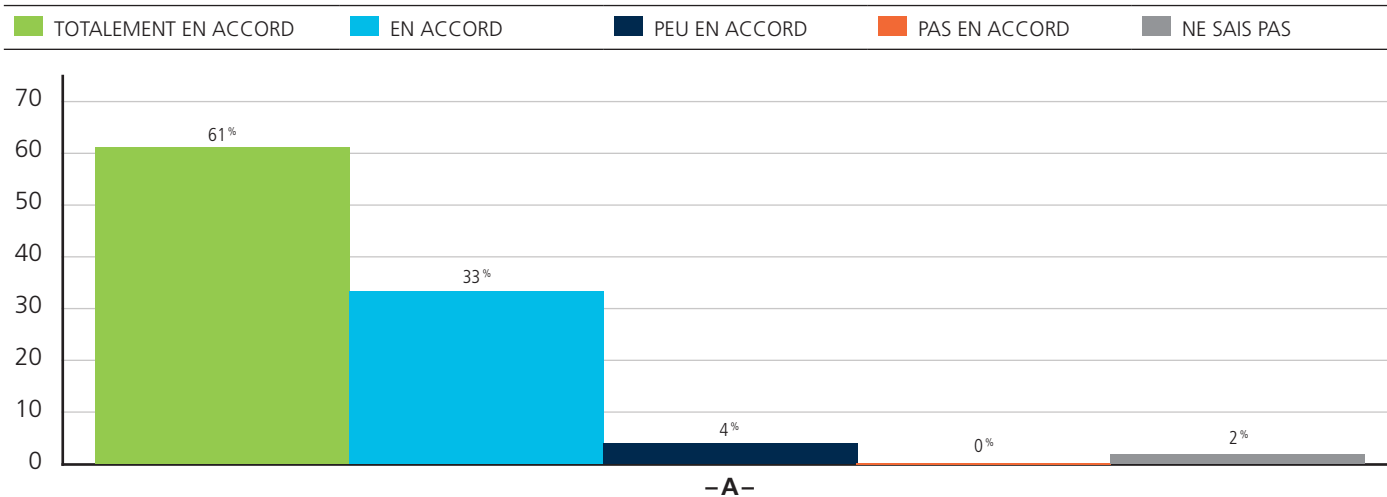


La vision

Une vision est une projection souhaitable et réaliste de la communauté dans un futur prévisible et qui porte sur le développement qui sera prévu pour le réaliser.

6. Dans quelle mesure êtes-vous en accord avec la vision suivante pour la Ville ?

A. Offrir un milieu de vie actif, inclusif, sécuritaire et de proximité, selon notamment, des principes de développement durable, de participation citoyenne, tout en valorisant l'accès aux milieux naturels



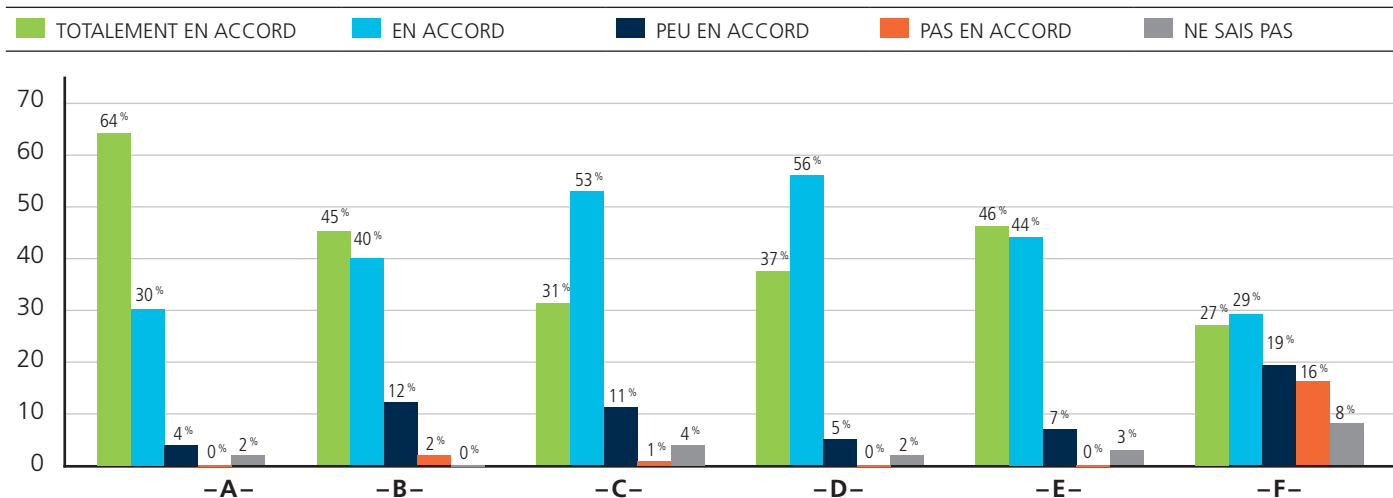


Les enjeux

Un enjeu stratégique indique en quoi chacun des défis à relever est important. L'objectif étant donc de préciser en quoi chacun des défis, identifiés précédemment est important et à quel titre il l'est.

7. Les enjeux suivants ont été identifiés comme étant prioritaires. Dans quelle mesure êtes-vous en accord avec chacun d'eux ?

- A. Assurer le lien entre le côté sud et le côté nord et assurer la sécurité et la fluidité aux intersections du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (route 116)
- B. Cibler et planifier les besoins en matière d'infrastructures sportives, de loisirs, en fonction des capacités de payer
- C. Assurer la mobilité active et inclusive des citoyens
- D. Favoriser une meilleure participation citoyenne afin d'assurer l'acceptabilité sociale
- E. Assurer la pérennité, l'attrait et le dynamisme du noyau villageois
- F. Pallier au manque de disponibilité des terrains à développer



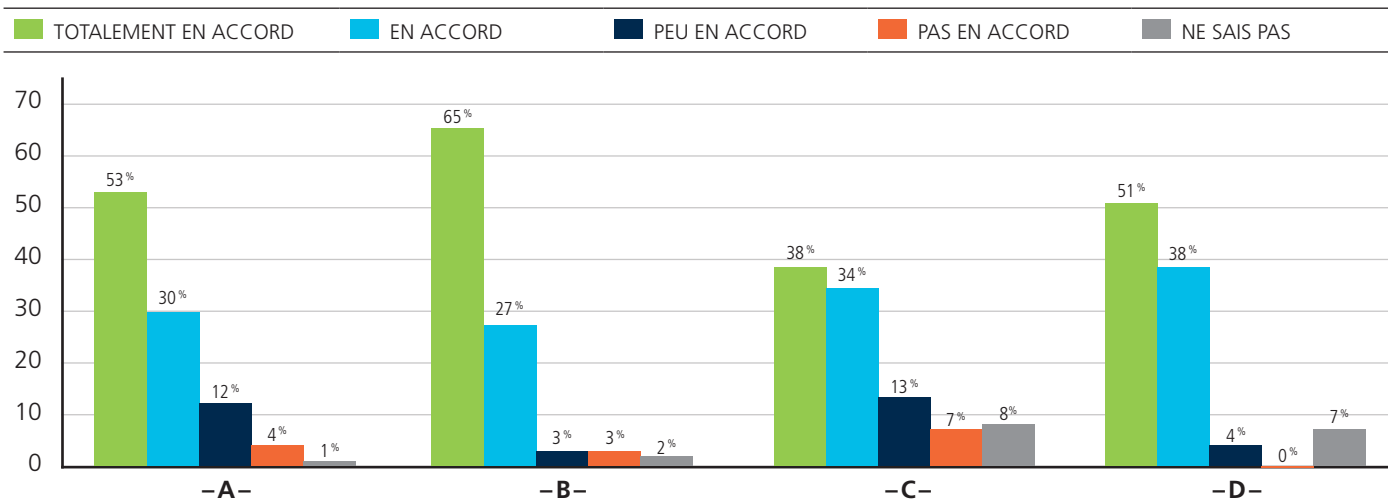


Objectifs spécifiques

Un objectif spécifique se doit d'être Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réalisable et situé dans le Temps (SMART). Pour chacun des enjeux identifiés précédemment, quelques objectifs ont été mis de l'avant. Nous désirons obtenir votre appréciation pour chacun de ces objectifs.

8. ENJEU 1 : Assurer le lien entre le côté sud et le côté nord et assurer la sécurité et la fluidité aux intersections du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (route 116)

- A. D'ici 2024, entamer des démarches pour créer des liens cyclopédestres sécuritaires pour enjamber le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (route 116)
- B. D'ici 2023, entamer des démarches avec les organismes supramunicipaux pour améliorer la sécurité et la fluidité aux intersections du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (route 116)
- C. D'ici 2023, planifier la transformation du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (route 116) en boulevard urbain
- D. D'ici 2024, diminuer de 50 % les accidents véhiculaires sur le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (route 116) et augmenter la sécurité des traverses cyclopédestres existantes

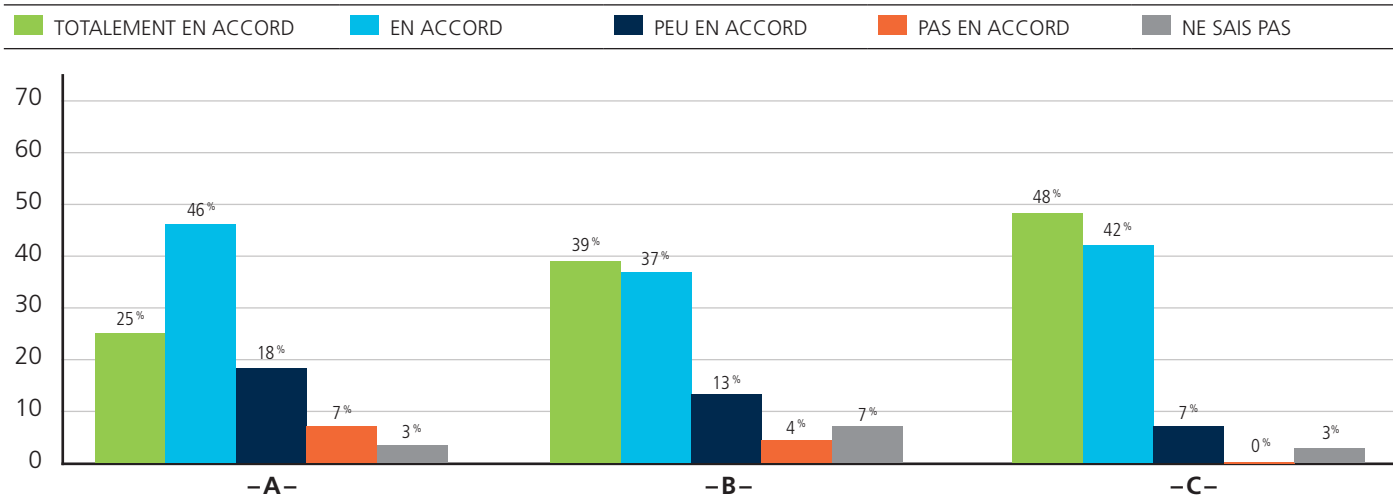




9. ENJEU 2 : Cibler et planifier les besoins en matières d'infrastructures sportives, de loisirs, en fonction des capacités de payer

- A. Identifier les lieux potentiels (terrains) pour l'implantation des nouvelles infrastructures d'ici la fin 2021
- B. Identifier les opportunités de partenariats régionaux (autres villes) et les programmes de financement d'ici un an

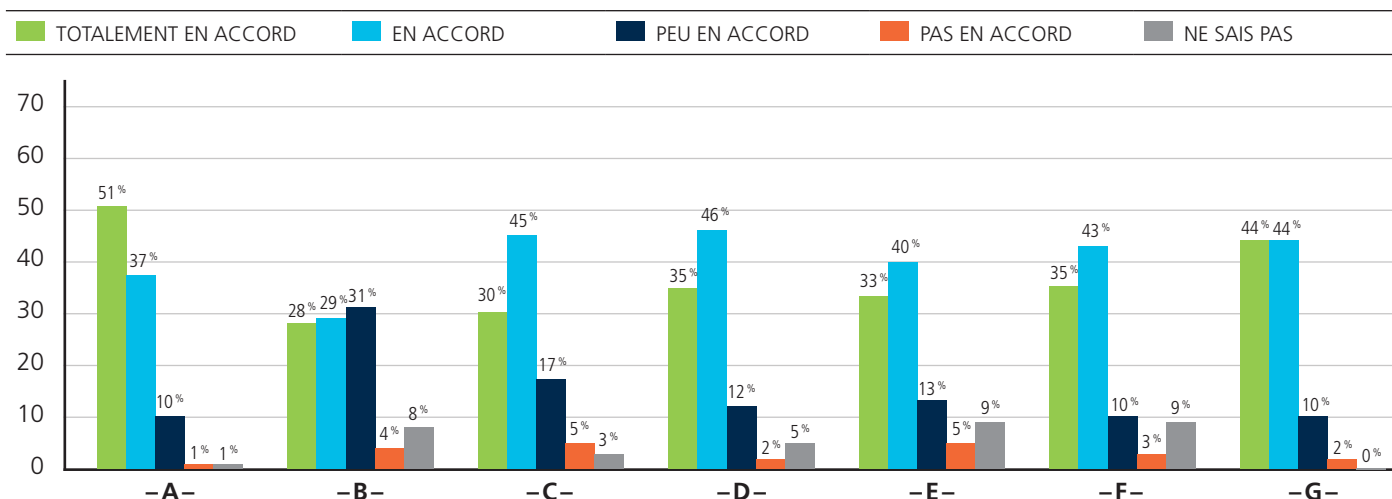
- C. D'ici 2022, réaliser un portrait des infrastructures projetées (en y incluant un volet financier) et consulter les citoyens ainsi que les organismes partenaires afin de prioriser les projets selon leurs besoins





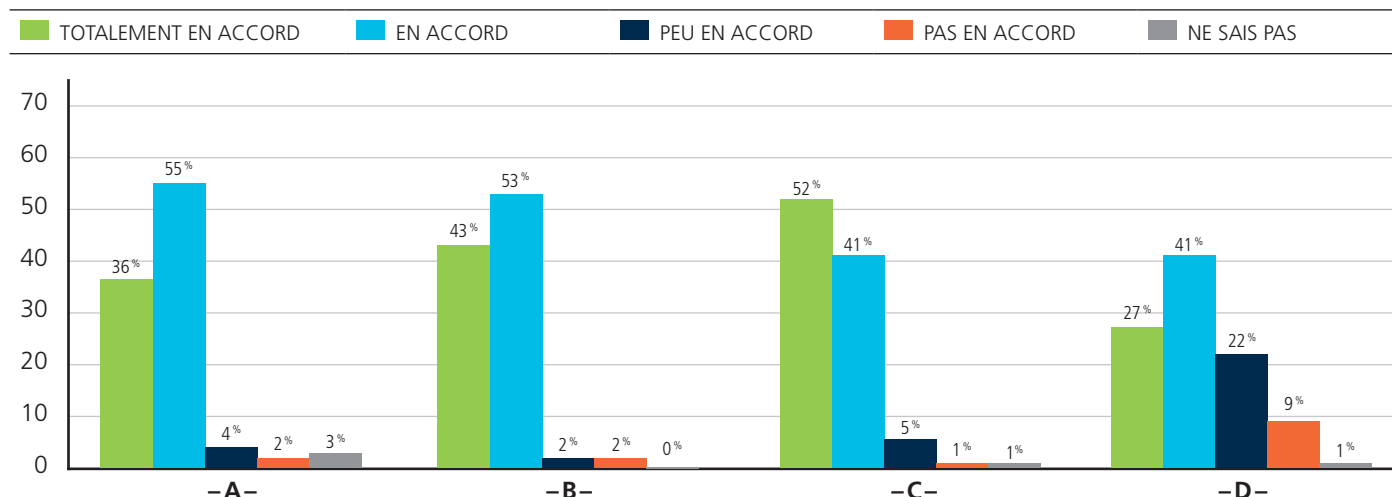
10. ENJEU 3 : Assurer la mobilité active et inclusive des citoyens

- A. Consolider le réseau de pistes cyclables locales et avec les villes limitrophes d'ici 2024
- B. Créer un réseau de navettes vertes et accessibles sur le territoire de la ville d'ici 2025
- C. Augmenter de 25 % le nombre de visiteurs dans les parcs d'ici 2026. Proposer des activités de loisirs dans les parcs afin d'inciter les citoyens à bouger et à adopter des saines habitudes de vie.
- D. Améliorer, en augmentant la fréquence et les trajets, les liens intermunicipaux en transport en commun d'ici 2024
- E. Doubler le nombre de stationnements sécuritaires à vélo à la gare d'ici 2023
- F. Faire une analyse des axes de mobilité active sur le territoire d'ici le printemps 2022 (Chaîne de déplacements efficaces)
- G. Assurer l'adhésion des citoyens en les sensibilisant aux bonnes pratiques de partage des pistes cyclables et piétonnières d'ici la saison estivale 2022



11. ENJEU 4 : Favoriser une meilleure participation citoyenne afin d'assurer l'acceptabilité sociale

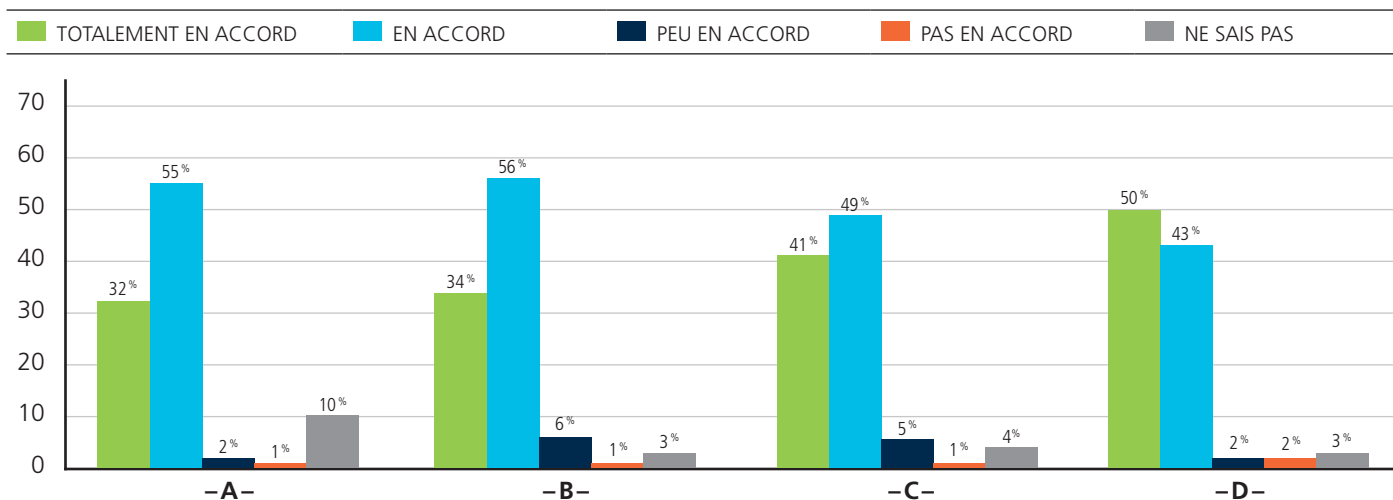
- A. Proposer une politique de consultation et d'inclusion citoyenne d'ici la fin de 2022
- B. Développer un plan de communication et s'assurer de sa mise en application pour chacun des projets où la participation citoyenne est souhaitable
- C. Augmenter les moyens de communication, dont ceux numériques, afin de rejoindre l'ensemble de la population
- D. Envisager la possibilité d'offrir des incitatifs afin d'augmenter la participation citoyenne





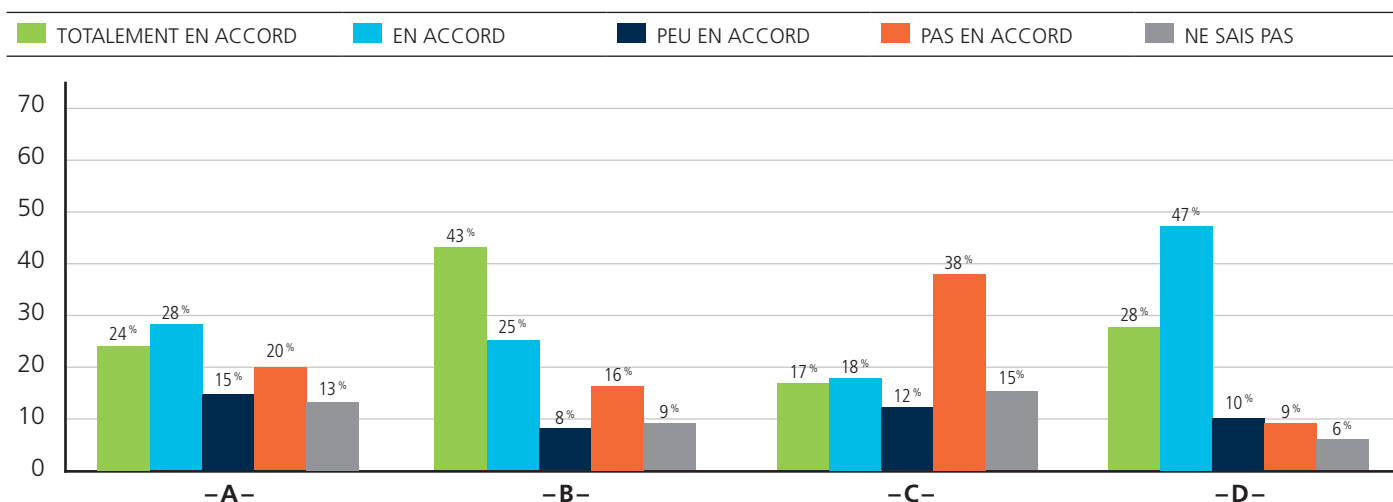
12. ENJEU 5 : Assurer la pérennité, l'attrait et le dynamisme du noyau villageois

- A. Tenir une rencontre visant la création d'un regroupement des commerçants de la montée Robert pour mars 2022
- B. En collaboration avec les différents partenaires, mettre en place une vision de développement et de mise en valeur du noyau villageois pour décembre
- C. Développer, en collaboration avec le regroupement des commerçants, deux activités annuelles visant à dynamiser le secteur du noyau villageois à compter de l'année 2022
- D. Mettre en place une stratégie d'achat local en collaboration avec les commerçants du secteur du noyau villageois en 2023



13. ENJEU 6 : Pallier au manque de disponibilité des terrains à développer

- A. Développer un projet TOD (*transit oriented development*) dense près de la gare d'ici 2024
- B. Débuter le développement des terrains de l'ancienne usine CIL d'ici 2025
- C. Obtenir l'exclusion de la zone agricole du secteur sud-ouest d'ici 2031
- D. Développer une stratégie pour le redéveloppement des secteurs existants d'ici 2023





**Saint-Basile-
le-Grand**

villesblg.ca/planification